

Gauche 2017 année Zéro

Nos idées pour retrouver la
voix du peuple

6,35%. Voilà ce que représente la Gauche socialiste en France, en 2017. Cinq années plus tôt, cette même Gauche accédait une nouvelle fois au pouvoir. Elle était alors porteuse d'un souffle d'espoir, d'une envie de changement et d'un désir de justice. Cinq années plus tard, cette Gauche s'est effondrée.

L'histoire de la Gauche est peu ou prou celle du Titanic. On pense que tout va bien, on sait que le danger de l'effondrement existe mais on y prête pas garde, préférant jouir de l'instant présent. Et puis on se rend compte que le crash est inéluctable mais il est déjà trop tard. Quels signes auraient dû nous alerter depuis bientôt trente ans ? Le départ progressif de l'électorat populaire, des ouvriers et des employés de son camp historique. Le notre.

6,35

Pour éviter notre disparition pure et simple, nous devons réorienter notre discours pour retrouver la voix du peuple. Si la Gauche de Jaurès, de Blum, de Mendès et de Mitterrand incarne 6,35% de notre pays, c'est bien parce que nous avons rompu le lien qui nous rattachait au peuple. Et c'est ce lien qu'il nous faut aujourd'hui reconstruire.

Pour cela, nous devons prendre conscience que les catégories populaires n'ont pas disparu, bien au contraire et qu'elles sont aujourd'hui reléguées à la périphérie des métropoles. Face à ça, la Gauche doit abandonner son discours moraliste pour retrouver un récit commun et populaire construit sur trois piliers: le Travail, la Solidarité et la République.

Inventons Demain est un réseau de jeunes élus et responsables politiques de Gauche, issus de tous les territoires. Créé en avril 2013, au lendemain de l'Affaire Cahuzac, I.D entreprend un travail de réflexion et d'action pour diffuser des idées radicales et innovantes dans le débat public.

Depuis sa création, I.D a auditionné plus d'une trentaine d'experts, animé plus de 50 ateliers dans tous les territoires et publié plus d'une dizaine de tribunes dans la presse nationale.

Les catégories populaires n'ont pas disparu. Bien au contraire.

« Puisque le peuple vote contre le Gouvernement, il faut dissoudre le peuple ».

Si cela avait été possible, il y a fort à parier que certains cadres de notre formation auraient pris aux mots Bertolt Brecht pour bâtir une stratégie électorale en 2017. En réalité, avant de le dissoudre, certains dans notre camp avaient décidé qu'il fallait le changer car il ne nous convenait plus.

C'est tout le sens de la note de Terra Nova de 2011 *« Gauche: quelle majorité électorale pour 2012? »*. Cette note traduit le long glissement depuis la fin des années 1980 d'un parti des classes populaires vers un parti des valeurs. Le think tank nous proposait alors de former une coalition électorale intitulée *« la France de demain »*, composée des jeunes, des diplômés, des femmes, des non-catholiques, des minorités et des urbains. Ainsi, à la page 61, les penseurs du socialisme *« contemporain »* déclaraient:

« Disons-le clairement : il n'est pas possible aujourd'hui pour la gauche de chercher à restaurer sa coalition historique de classe. La classe ouvrière n'est plus le cœur du vote de gauche, elle n'est plus en phase avec l'ensemble de ses valeurs, elle ne peut plus être comme elle l'a été le moteur entraînant la constitution de la majorité électorale de la gauche. La volonté pour la gauche de mettre en œuvre une stratégie de classe autour de la classe ouvrière, et plus globalement des classes populaires, nécessiterait de renoncer à ses valeurs culturelles, c'est-à-dire de rompre avec la social-démocratie. »

Disons-le clairement, cette analyse est une aberration politique et transpire la malhonnêteté intellectuelle.

L'aberration, c'est de penser pouvoir se passer de la classe ouvrière pour construire un projet électoral solide. Même si leur poids a chuté, la classe ouvrière incarne un poids symbolique fort. On est fils d'ouvrier, on reste ancien ouvrier, on vit dans une ville ouvrière. Le monde ouvrier est aussi puissant dans sa symbolique et dans les représentations qu'il véhicule que dans sa capacité à constituer une classe homogène.

La malhonnêteté, c'est de faire peser la responsabilité sur les épaules des ouvriers. Ce serait eux qui ne seraient plus *« en phase »* avec nos valeurs et que le prix à payer pour les reconquérir serait de *« renoncer à nos valeurs culturelles »*. Si nos valeurs sont le travail, la liberté, l'égalité, la solidarité, la fraternité, la laïcité et l'émancipation individuelle par le collectif, en quoi la classe ouvrière ne pourrait pas être en accord avec nous ? Peut être parce qu'au fond, nous avons oublié nos valeurs populaires.

Malheureusement, les catégories populaires n'ont pas disparu. Bien au contraire. Elles constituent la majorité sociologique de ce pays. Plus d'un français sur deux est ouvrier ou employé. Et comme nous sommes encore en démocratie, il va falloir compter sur elles car elles continueront à voter. La stratégie Terra Nova de la coalition des couches aisées, des classes moyennes éduquées et des minorités représente 20% des électeurs. 14% uniquement de la population dispose d'un Bac +2.

Quand les inégalités sociales deviennent territoriales

Il y a un an, les primaires des partis de droite et de gauche nous en avaient apporté le pressentiment : les métropoles s'intéressaient en moyenne trois fois plus au processus politique que les territoires plus périphériques. Quand un parisien sur dix se déplaçait pour la primaire de la Gauche, seulement 3 Français sur 100 le faisaient dans le reste de la France. Le mois de juin est venu le confirmer: un smicard sur deux a refusé de participer aux élections législatives.

Pour notre famille, le choc est particulièrement violent. Le rétrécissement de la Gauche sur les métropoles s'était déjà vérifié lors des dernières échéances locales. Aux municipales, elle a perdu plus de 55% des villes de plus de 30 000 habitants, passant de 122 villes administrées à 55. Sur les 42 métropoles de plus de 100 000 habitants, elle en a perdu un tiers, limitant la casse et préservant 19 bastions. Si l'on descend à l'échelle inférieure, dans une terre de mission comme le Puy de Dôme, alors qu'elle détenait 14 des 17 communes de plus de 5 000 habitants, nous n'en conservons plus que 5 aujourd'hui.

Il s'agit de l'aboutissement politique du processus de mondialisation. Des pans entiers de la République sont en train de "décrocher" et de se retirer, silencieusement, de nos processus de sélection démocratique. Cette France, c'est celle des grands ensembles, des lotissements, des zones commerciales, des centres-bourgs déserts et des sous-préfectures mal connectées à la mondialisation. C'est la France rurale, des écoles qui ferment, des populations qui vieillissent, des exploitations paysannes qui disparaissent et de la 2G. C'est la France des banlieues, la France de la jeunesse qui tient le mur sans perspective. C'est la France des Outre-mers, des confettis d'Empire au milieu des Océans que l'on ne cherche même plus à placer sur une mappemonde.

Il y a encore cinquante ans, les catégories populaires habitaient dans les lieux où étaient produites les richesses et participaient massivement à la vie publique. C'était la traduction géographique du compromis fordiste, bien connu de nos parents et grand-parents: les gains de productivité étaient attribués en partie aux travailleurs, tirant une croissance économique jugée sans limite. Tous les partis politiques continuent de construire leurs programmes sur ce consensus mou.

La mondialisation a pourtant fait voler en éclat ce postulat. Les catégories populaires sont rejetées hors des centre-ville et jamais les Français n'ont vécu aussi loin de leurs lieux de travail. La suite est bien connue. La réduction du temps de travail ne signifie parfois pas grand-chose pour des catégories laborieuses soumises à des impératifs de mobilité cauchemardesques. Les inégalités d'accès à la culture se sont creusées, car les musées et les théâtres n'ont pas suivi les habitants qui s'éloignaient des centres. Les services essentiels peinent à suivre : guichets, bureaux de poste, médecins généralistes, commerces de proximité. Jamais les déserts n'ont paru aussi peuplés.

Ce processus au long cours connaît récemment une violente accélération. Tous nos décideurs semblent l'ignorer, mais la France entre dans la dixième année consécutive de ce qui est la crise la plus longue de son histoire récente. Depuis 2008, le nombre de chômeurs est durablement bloqué au-dessus de 4 millions et pas un seul emploi marchand n'a été créé en dehors des métropoles. Après la crise de 1929, il avait fallu

moins de 7 ans pour voir arriver des bouleversements politiques majeurs comme le Front Populaire ou les ligues fascistes.

Nous pensons que les crises sont à venir et que les béats qui nous gouvernent doivent se réveiller. Il existe une France qui décroche et une France accrochée à la mondialisation. Un candidat des métropoles a gagné, et c'est bel et bien un Président des métropoles qui gouverne. Nous allons désormais vivre un ajustement violent des filets de sécurité sociale qui permettaient d'atténuer les crises.

L'exemple de l'usine creusoise de GMS est symptomatique: comment peut-on penser sérieusement régler le sort des 280 ouvriers en augmentant de 5 euros leur « chèque formation » ? Comment peut-on inviter -vulgairement- des salariés résidant en Creuse à aller chercher un emploi en Corrèze, à deux heures de route de là ?

Quand on n'a pas une place assise autour de la table, il y a de fortes chances que l'on soit au menu. Et le menu sera salé pour les catégories populaires. A ne pas vouloir prendre en compte cette dimension fondamentale dans notre pensée politique, nous risquons de ne jamais retrouver le chemin du peuple.

La « Gauche des valeurs » ou le moralisme en politique: en finir avec la défaite de la pensée

La Gauche a transformé son discours politique en discours moral.

Il y aurait le « bon vote » et le « mauvais vote ». Si le peuple était plus éduqué, il voterait bien, il voterait à gauche. Cette méfiance radicale pour le peuple se manifeste à chaque scrutin et sur tous les sujets débattus dans l'opinion. Quand on vote pour le Front national, c'est soit qu'on ne mesure pas, soit qu'on est intrinsèquement raciste. A aucun moment, on se dit que c'est le vote des couches populaires qui paient cher les effets de la crise.

Quand on remet en cause l'Europe, on réagirait de façon populiste. Le Brexit ne serait d'ailleurs que de la responsabilité des vieux, blancs et pauvres. Là où les jeunes londoniens cosmopolites seraient profondément dans le « vrai ».

Autre exemple, l'immigration. Sur l'immigration, ceux qui émettent des craintes ou des doutes n'auraient rien compris puisque c'est une « chance », une « opportunité » au sens économique. Ce discours est déjà en soi problématique pour un parti de gauche puisqu'il réduit l'humain à une conception utilitaire: « l'immigré, c'est bon pour le PIB ». Deuxièmement, c'est nier la réalité de la difficulté d'intégrer de nouvelles populations dans un contexte de chômage et de précarité croissante du marché de l'emploi. Mais qu'importe puisque les secteurs mis en tension par l'arrivée importante de populations ne sont pas ceux occupés par les élites éclairées, protégés dans les centres urbains. Au lieu de construire un discours politique fait d'incantations et d'injonctions à la bonne moralité, construisons une politique rigoureuse d'intégration en lien avec les populations locales.

Puisque nous ne pouvons changer l'infrastructure économique, réguler les excès de la mondialisation, endiguer la précarité, nous avons substitué aux luttes sociales des luttes sociétales. Quelle est la plus grande réussite du dernier quinquennat ? Le mariage pour tous. Quelle est le plus grand échec ? La loi travail. Deux moments qui ouvrent et qui clôturent les cinq années aux responsabilités, et qui incarnent ce passage de la gauche économique à la gauche culturelle. C'est en rééquilibrant notre action que nous pourrions retrouver l'écho le plus large dans la société française.

Pour « faire société », comme nous aimons tant à le répéter, encore faut-il la comprendre. La réalité, c'est que nous ne comprenons plus rien à la société française, à ses fractures et ses doutes, ses crispations et ses douleurs. La boussole de notre action politique doit être l'amélioration du quotidien. Pour cela, reconstruisons un récit commun et populaire.

Pour regagner la bataille culturelle: Recréer un récit commun et populaire

Le Travail: ce qui nous fait tenir debout

La « fin du travail » est un projet de société fortement démobilisateur. Le travail est fondamentalement structurant dans le quotidien de toutes les classes populaires. La force persuasive du discours sur l'assistanat est de faire appel à la construction des identités individuelles et collectives: on se distingue des autres parce qu'on se lève tôt.

Nous devons redonner du sens au travail en nous battant pour sa juste rémunération, luttant contre l'asservissement par la machine, la routinisation des tâches et les maladies professionnelles. Nos concitoyens attendent de la gauche que le travail redevienne sa priorité. Ne pas revaloriser le travail des individus, ce serait accentuer l'angoisse du déclassement.

Une révolution numérique transforme nos modes de production et de consommation. Le partage de la valeur ajoutée est capté par de gigantesques conglomerats américains, tandis que les nouvelles formes de travail relativisent le salariat. C'est aussi l'essor de l'Intelligence Artificielle qui doit être encadré et accompagné pour éviter un scénario catastrophe d'un « élitariat » composé d'happy fews ultra-formés qui concentrerait tout le travail, et d'un « robotariat », prolétariat moderne fait de travail en miettes et d'automates se substituant à l'humain. A nous de construire les nouvelles protections et les nouvelles opportunités pour *tous* les travailleurs.

Enfin, la nouvelle économie se construit autour du local, des circuits courts notamment dans l'alimentation, et révolutionne notre rapport à la propriété. Nous passons

progressivement d'une société de la possession à une société de l'usage, nous invitant à un retour aux Pères fondateurs du socialisme pré-marxiste

La Solidarité: ce qui nous fait tenir ensemble

La fraternité, c'est ce qui permet de réunir la liberté et l'égalité. Au delà des différences, au delà de nos inégalités de condition, nous appartenons à la même humanité.

La France solidaire, c'est la France qui a ouvert sa porte le soir des attentats, c'est la France qui tend la main à celui qui tombe pour l'aider à se relever. C'est la solidarité locale qui s'organise pour accueillir une famille de réfugiés. C'est la France de nos villages et de nos quartiers.

C'est aussi la solidarité nationale, incarnée dans nos services publics de proximité. La sécurité sociale constitue la plus grande fierté des Français. Soumis à la révision générale des politiques publiques (RGPP) et au gel du point d'indice, menacés dans leur existence même par la droite thatchérienne, placés en première ligne des tensions sociales, les infirmières, les pompiers, les gendarmes, les enseignants sont pourtant le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Nous devons nous battre en priorité pour nos territoires périphériques en répondant aux besoins de mobilité du quotidien, en luttant contre les nouveaux déserts français et en proposant des solutions concrètes aux habitants des quartiers populaires aux territoires d'Outre-mers.

Une révolution démographique est à l'œuvre avec l'allongement de la durée de vie : jamais dans son Histoire l'Homme n'aura vécu aussi longtemps, et jamais les inégalités devant la vie en bonne santé n'auront été si fortes. Il faut refonder la Vieille Dame, la Sécu, qui fête ses 73 printemps cette année pour prendre en compte cette dynamique fondamentale ainsi que les nouveaux risques et les nouvelles maladies.

Pour cela, il faut des financements. Nous devons trouver de nouvelles sources en taxant par exemple tous les flux financiers (Taxe Pollen) et en luttant sans répit contre ceux qui refusent de participer à l'effort national.

La République: celle qui nous rassemble

Partout à travers le monde, le repli communautaire et les discours identitaires trouvent leur source dans une contestation de la mondialisation. Choisir qui l'on est et avec qui l'on veut être seraient les deux dernières choses possibles quand on a le sentiment d'avoir perdu le contrôle sur l'économie et le politique. La souveraineté culturelle serait donc le dernier bastion d'Etats dépourvus de leurs attributs.

C'est d'abord le recours à la religion comme communauté primordiale. La Laïcité est notre meilleur bouclier pour parer à ce retour du sacré contre la raison. C'est aussi la montée en force de mouvements sociaux fondés sur la « race » et la couleur de peau, des Indigènes de la République et leur camp d'été décolonial réservé aux noirs, au Bloc identitaire et autres milices blanches. Ce sont les discours régionalistes, en Corse, qui invoquent l'existence d'un « peuple corse » et d'une « corsité ». C'est enfin le discours traditionnel de l'extrême-droite et de la droite conservatrice, sur l'identité judéo-chrétienne du peuple de France, mystification de l'histoire et de la réalité de notre pays.

Jaurès était internationaliste et patriote. Nous n'avons eu de cesse d'expliquer que la nation était une idée de droite qui sentait la naphthaline. Elle n'avait plus de sens puisque nous étions entrés dans un monde post-national où l'Etat ne servait plus que de « régulateur ». Quelle utilité à faire vivre la nation française quand nous avons la nation européenne à construire ? Et puis, ne serions-nous pas des « citoyens du monde » avant tout ? Oui, mais. Pour faire une nation européenne, il faut le consentement des peuples. Or celui-ci ne s'est jamais matérialisé. Pis, les européens en contestent cette idée, le Brexit en est la plus cinglante démonstration.

Nous devons retrouver un discours de Gauche sur la République et la Nation. C'est d'abord dans son mode de Gouvernement et dans ses institutions. Notre devoir est de redistribuer le pouvoir avec ceux qui ne l'ont pas et toujours avoir à l'esprit que représenter le peuple, c'est le servir et non se servir.

La République, c'est le Commun, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. La République protège et émancipe. Pour qu'elle protège pleinement, nous devons en finir avec l'impuissance publique dans le domaine de la Police, de la Justice et de l'Armée. Pour qu'elle émancipe, nous devons porter une vision humaniste de l'accès à la culture et à la connaissance qui ne reproduisent pas les inégalités sociales.

La Nation est une réalité qui se matérialise par la citoyenneté, mais c'est aussi une grande idée dont la Gauche peut être fière. La Nation française porte un message d'inclusion: elle appartient à tous ceux qui se reconnaissent dans son message et dans son histoire, elle rassemble au-delà de ce qui nous sépare. Elle ne fait pas de distinction essentielle entre les hommes.

Enfin, la France rayonne dans le monde. Nous devons le réaffirmer: nous appartenons à une nation qui, fondée sur les idéaux des Lumières, dépasse nos frontières et éclaire bien au-delà de l'Hexagone, les peuples du monde. Nous devons en être fiers et en faire la pierre angulaire d'un nouveau discours de progrès: en portant une nouvelle vision de l'Europe, notre horizon politique primordial; en initiant une nouvelle politique pour la Méditerranée, notre horizon politique naturel; et en faisant vivre pleinement la Francophonie, notre horizon culturel dans la mondialisation.

82 propositions

Ces 82 propositions sont développées et argumentées dans le corps du document

Le travail, ce qui nous fait tenir debout

« L'emploi est mort? Vive le travail » - Pour la protection de tous les travailleurs

Proposition 1: *placer le critère de « dépendance économique » au coeur du contrat de travail*

Proposition 2: *réformer l'assurance chômage pour la rendre universelle (même en cas de démission) et au niveau de 90% des derniers revenus pendant 2 ans.*

Proposition 3: *supprimer la clause de non-concurrence qui interdit à un salarié lors de la rupture de son contrat de travail d'être embauché dans une entreprise concurrente.*

Proposition 4: *Passer à la syndicalisation automatique et conditionner l'accès à des prestations sociales au vote aux élections professionnelles*

Proposition 5: *Elargir le cadre des négociations collectives pour passer à des négociations au niveau des chaînes d'approvisionnement et de production et au niveau des territoires*

Proposition 6: *reconnaître le travail non-marchand comme dans le cadre familial par la création d'un statut d'aidant familial*

Proposition 7: *généraliser l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeurs de longue durée »*

« Savoir c'est pouvoir » - Pour une politique sociale de la connaissance

Proposition 8: *Lutter massivement contre le décrochage scolaire: fixer le seuil des classes à 15 élèves dans les écoles et collèges en éducation prioritaire et à 25 élèves dans les autres, tout en effectuant une refonte totale de la formation des enseignants, de la pédagogie et de l'évaluation des élèves.*

Proposition 9: *Favoriser la mixité sociale : imposer une carte scolaire stricte*

Proposition 10: *Instauration du « pourcentage plan »: les meilleurs de chaque lycée seront retenus pour intégrer les meilleurs filières*

Proposition 11: *Supprimer la distinction Grandes Ecoles - Universités en réintégrant les filières sélectives au sein des Universités*

Proposition 12: *Donner à chacun à partir de 16 ans, 60 coupons mensuels de formation de 800 euros utilisables librement*

Proposition 13: *Allouer 30% des 34 milliards destinés à la formation professionnelle aux chômeurs de longue durée, contre 2% actuellement*

« Robots de tous les pays, unissez vous ! » - Pour une politique socialiste de l'Intelligence Artificielle

Proposition 14: *Taxer les géants du numérique à hauteur de leurs profits et créer une régulation internationale de l'IA*

Proposition 15: *créer un statut juridique de l'IA*

Proposition 16: *former aux « cultures numériques », notamment créant un « Bac Numérique »*

Proposition 17: *faire de la France un pays leader de l'IA en définissant une stratégie nationale de recherche et d'innovation*

« Notre agriculture sert à nourrir, pas à produire » - Pour une Politique Alimentaire Commune

Proposition 18: *revoir intégralement le système de la PAC pour passer d'une politique de l'offre à une politique de la demande*

«La propriété, c'est le vol! » - Passons de la possession à l'usage

Proposition 20: *Abandonner la fiscalité dans la location de biens de particuliers à particuliers pour encourager les pratiques collaboratives, sauf sur les biens immobiliers.*

Proposition 21: *Mettre en place une TVA à 5,5% sur les biens loués de professionnels à particuliers.*

Proposition 22: *Taxer les géants de l'économie collaborative qui ne déclarent pas leurs revenus en France (voir contribution sur les paradis fiscaux)*

La Solidarité, ce qui nous fait tenir ensemble

« Prenons soin de la Vieille Dame » - Pour une Sécu du XXI^e siècle

Proposition 23: *Mettre fin au déremboursement des soins.*

Proposition 24: *prise en compte des beaux-parents dans une réforme de la branche familiale*

Proposition 25: *reconnaissance des nouvelles maladies et risque du travail (burn-out, TMS, harcèlement)*

Proposition 26: *création d'une véritable couverture contre la dépendance*

Proposition 27: *création d'un statut d'aidant familial et d'un « service familial »*

Proposition 28: *mise en place d'un service public des maisons de retraite, financé par une taxe sur les profits des groupes privés du « bien vieillir »*

« Contre la pauvreté, on n'a pas tout essayé » - Propositions modestes pour sortir de la misère

Proposition 29: *revalorisation de 200 euros des minima sociaux et fin du non-recours par le versement automatique*

Proposition 30: *instaurer un seuil de pauvreté écologique à partir duquel de nouveaux minima seraient institués*

Proposition 31: *Recréer un service communal d'hygiène comme cela était le cas avant les années 1980, dans toutes les communes de plus de 30 000 habitants.*

Proposition 32: *création d'un service public de la petite enfance*

Proposition 33: *Garantie locative universelle*

Proposition 34: *Défiscaliser les dons en nature des particuliers*

« Pour ceux qui sont loin de chez eux » - Une politique migratoire à taille humaine

Proposition 35: *Mettre en place une taxe exceptionnelle sur les billets d'avion et les Visa pour financer l'hébergement des réfugiés*

Proposition 36: *Mettre en place une gouvernance des flux migratoires non plus à l'échelle européenne mais à l'échelle de la Méditerranée*

Proposition 37: *encourager les pratiques de micro-accueil par des mesures fiscales incitatives pour les communes et une accession à la nationalité facilitée pour les réfugiés*

« Requiem pour l'asile » - Pour la fermeture des hôpitaux psychiatriques

Proposition 38: *Fermer progressivement les hôpitaux psychiatriques et les remplacer par des centres de soins ouverts en lien avec les associations de réinsertion, sur le modèle italien.*

Proposition 39: *Transférer les prisonniers atteints de troubles psychiatriques dans des structures fermées et médicalisées hors des prisons*

Proposition 40: *Former des nouveaux praticiens capables d'avoir une approche globale, de la thérapie à l'insertion, en revoyant notamment la distinction entre filières psychiatrique et psychologique*

« Le Kérosène, pompe à fric de la République » - Pour une politique de mobilité du quotidien

Proposition 41: *supprimer la niche fiscale sur le kérosène et ré-allouer les 3,5 milliards à la mobilité du quotidien (lignes ferroviaires de proximité et métro parisien)*

« Déclarons la guerre aux paradis fiscaux » - Pour une politique volontariste contre l'évasion fiscale

Proposition 42: *Sanctionner les paradis fiscaux par des mesures de rétorsion économiques, de façon proportionnelle aux pertes infligées*

Proposition 43: *créer un cadastre financier international pour permettre ensuite d'imposer le capital financier*

Proposition 44: *donner la possibilité au juge de déchoir un évadé fiscal de ses droits civiques*

« Tax Pollen » - Pour une fiscalité sur tous les revenus financiers

Proposition 45: *Création d'une taxe de 0,5% sur tous les flux financiers*

La République, celle qui nous rassemble

« Changer les règles pour changer le jeu » - Partager le pouvoir avec ceux qui ne l'ont pas

Proposition 46: Rétablir les élections législatives avant les élections présidentielles et donner uniquement le pouvoir de nomination le Premier ministre au Parlement

Proposition 47: Remplacer le Sénat par une « Chambre des citoyens » tirés au sort

Proposition 48: Doter notre démocratie de nouveaux outils: droit d'amendement citoyen, conventions citoyennes, conseils de quartier et budgets participatifs

Proposition 49: En finir avec la pensée d'Etat: supprimer les Grands Corps de la haute fonction publique, instaurer un « spoil-system » dans l'administration et mettre un terme à la possibilité de « pantoufler »

« Servir et non se servir » - Pour une vie politique exemplaire

Proposition 50: Référendum révocatoire pour les élus condamnés (dispositif anti-Balkany)

Proposition 51: Inscrire dans la Constitution la peine d'inéligibilité à vie pour les personnes condamnées

Proposition 52: Confiscation préventive des biens mal acquis (dispositif anti-Guérini)

Proposition 53: en finir avec la politique alimentaire en plafonnant le salaire des élus (3 SMIC) et en revalorisant le salaire des petits élus locaux (dispositif anti-Fillon)

« La Laïcité, notre bouclier » - Contre l'obscurantisme, défendons notre bien commun

Proposition 54: Inscrire loi de 1905 dans la Constitution et ainsi la sanctuariser.

Proposition 55: Abroger le concordat en Alsace-Moselle et les statuts particuliers en Outre-mer. Mettre fin à la coutume présidentielle de recevoir le « Chanoine de Latran » une fois élu

Proposition 56: Lutter contre le retour détourné du délit de blasphème en modifiant la loi Pleven de 1972.

Proposition 57: Mettre un terme au financement public des écoles privées religieuses.

Proposition 58: *Sanctionner au sein de notre formation, les élus investis par notre parti pratiquant du clientélisme*

« Liberté, j'écris ton nom » - Défendre la pluralité dans les médias

Proposition 59: *Limiter la concentration horizontale et verticale des médias en supprimant la règle des « 2 sur 3 » et abaisser le seuil des 30% de la diffusion totale de la presse quotidienne et générale.*

Proposition 60: *créer un statut de société des média à but non lucratif pour limiter le poids des gros actionnaires dans la détention du capital*

Proposition 61: *Interdire aux détenteurs de marchés publics passés avec l'Etat de posséder un titre de presse.*

Proposition 62: *Refondre les aides à la presse et les attribuer uniquement aux médias d'informations sans but lucratif qui concourent à l'information publique générale*

« Cultiver notre jardin » - Pour un accès populaire à la culture

Proposition 63: *Sortir la culture de Paris en continuant la déconcentration des musées*

Proposition 64: *Gratuité des musées pour les moins de 25 ans*

Proposition 65: *Ouvrir les bibliothèques le dimanche*

Proposition 66: *Supprimer les niches fiscales sur les oeuvres d'art*

Proposition 67: *Défendre l'exception culturelle française dans les traités internationaux*

« Ma patrie, c'est la langue française » - Pour une politique de la Francophonie

Proposition 68: *Sauver le réseau des établissements et instituts français à l'étranger*

Proposition 69: *redonner du poids à l'OIF en créant un programme Senghor, équivalent du Erasmus européen*

Proposition 70: *Créer un Visa Francophone*

Proposition 71: *Réformer le Franc CFA*

Proposition 72: *Accélérer le transfert de technologies propres pour lutter contre le réchauffement climatique*

« Mare Nostrum » - Pour une politique méditerranéenne de la France

Proposition 73: *Accorder un statut en droit international pour la Méditerranée*

Proposition 74: *Organiser une Conférence de la Paix et de la Sécurité en Méditerranée*

Proposition 75: *Relancer la Gouvernance de la Méditerranée, en y associant uniquement les pays riverains, sur 3 missions précises: la lutte contre le chômage des jeunes; la protection environnement; le dialogue culturel entre les deux rives.*

« Ouvrir les portes du pénitencier » - Pour une politique carcérale qui prépare l'après

Proposition 76 : *Investir massivement dans des moyens en personnels pénitentiaires et médicaux sensibilisés et formés à cette problématique afin de lever la pénurie actuellement existante*

Proposition 77 : *Lancer des campagnes nationales de dépistage des troubles psychiatriques dans les prisons françaises et systématiser le diagnostic lors d'une incarcération de plus d'un an. Transférer les prisonniers atteints de troubles psychiatriques dans des structures fermées et médicalisées hors des prisons*

Proposition 78 : *Créer un statut juridique propre au travail pénitentiaire (sur le modèle d'un contrat de travail). Affirmer l'application générique des droits sociaux au sein de la sphère pénitentiaire (adaptée uniquement par exception). Adopter une rémunération décente du travail pénitentiaire au regard du salaire minimum légal.*

Proposition 79 : *Affirmer le principe de mixité pour l'ensemble des activités pénitentiaires (loisirs, travail, formation...) sauf en cas d'exception justifiée*

« Transformer la police » - Pour une politique de sécurité apaisée

Proposition 80 : *Refondre la formation initiale des forces de l'ordre en faveur des approches comportementales et accentuer la formation continue en l'adaptant aux évolutions légales et sociétales*

Proposition 81: *Mieux territorialiser le recrutement des policiers en mettant un accent particulier sur l'Île de France (quotas de place au concours Île de France pour les habitants de cette région, nouveau centre de formation des gardiens de la paix dans la région, etc.)*

Proposition 82: *Retrouver le pouvoir de la tutelle du Ministère de l'Intérieur sur les corps intermédiaires en recréant une communication ministérielle propre et en mettant fin au commerce d'influence au sein de la police*

Le Travail

Ce qui nous fait
tenir debout

**L'emploi est mort ?
Vive le travail !**

**Pour la protection
de tous
les travailleurs**

Il était une fois, une société du plein emploi, où l'on pouvait embaucher le matin et débaucher le soir sans craindre le lendemain. Dans cette société, on pouvait connaître l'ascension sociale au sein de la même usine, gravir les échelons un à un au sein de la même entreprise sans jamais connaître une longue période de chômage.

Cette société, c'est la France du Général De Gaulle. Un demi-siècle plus tard, notre mémoire collective et notre compréhension du présent restent figées à ces années fastes. C'est le référentiel collectif le plus puissant que notre génération, celle née à la fin des Trente Glorieuses, ait reçu en héritage. Certains pensent pouvoir en reproduire les conditions à coups de politiques volontaristes, d'autres attendent naïvement la résorption du chômage de masse et une croissance à plus de 5%.

Notre société vit sur un étrange paradoxe. Jamais le travail n'a été aussi libéré, l'éducation aussi démocratisée et les aspirations à l'épanouissement aussi partagées. Pourtant, jamais le travail n'a été une aussi rare, aussi élitiste et une aussi grande source d'angoisse pour les nouveaux entrants, pour les catégories laborieuses, pour les travailleurs précaires et pour ceux qui affrontent le chômage.

La réalité du déclassement est dans le quotidien de la très grande majorité des Français. Il trouve ses racines dans les mutations profondes engendrées par la mondialisation de l'économie et l'accélération du progrès technique:

- **Le chômage de masse** a conduit à accentuer la distinction entre *insider* et *outsider* tout en précarisant l'emploi. À grand renfort de délocalisation, ce sont des pans entiers de notre territoire qui sont aujourd'hui désertés. Les travailleurs-pauvres, avec les chômeurs, constituent le nouveau prolétariat du XXIe siècle.
- **L'ubérisation sauvage** du travail qui traduit le phénomène de multiplication

des travailleurs indépendants reliés à des plates-formes du numérique, remet en cause le cadre de l'emploi salarié sur lequel est construit notre modèle social;

- **L'automatisation accélérée** des tâches permises par les innovations technologiques vont faire disparaître des centaines de métiers dans les prochaines années, accentuant les fractures entre les Métropoles et les Périphéries, un nouvel « élitariat » et un « robotariat » pour reprendre les concepts de Bruno Teboul.

La Gauche a succombé au « syndrome du grenier »: elle a préféré monter à l'échelle qui mène jusqu'aux combles pour se réfugier, réouvrir la vieille malle et contempler avec nostalgie ses vieux souvenirs d'un temps révolu. Elle a mis trop de temps à prendre conscience que le compromis fordiste qui avait caractérisé notre modèle économique au XXe siècle et notre prospérité après 1945, avait volé en éclat et avec lui les fondements de notre projet social-démocrate.

Définir notre vision du monde

Des petites musiques sur le travail, il y en a des plus entêtantes que d'autre.

La première est celle chantée par **une partie de la gauche radicale** qui répond aux problèmes d'aujourd'hui avec les solutions d'hier. À l'heure de la crise du climat, il est fort peu probable que nous assistions à une ré-industrialisation massive de nos territoires par le retour des hauts fourneaux. Dans une économie globale, il est très incertain que la solution à nos maux se situe dans une planification centralisée de l'économie et le développement massif d'un secteur public marchand. Dans une société de l'innovation, il est enfin certain que la solution ne passera pas par l'interdiction d'*Uber* face aux Taxis ou par le replis sur la défense unique des salariés contre les nouveaux travailleurs indépendants.

La seconde est sifflotée par **les technophiles et partisans de la mondialisation « heureuse »**. Leur optimisme béat les amène à penser que le paradigme de la « destruction-créatrice » s'applique à notre temps: le progrès va détruire des emplois mais en créer de nouveau. Il faut pour cela augmenter la durée du travail, diminuer les effectifs dans certains secteurs et repousser l'âge de la retraite. Penser ainsi reviendrait à rester sourd aux angoisses du quotidien et aveugles face à l'accélération des nouvelles technologies qui modifient des pans entiers de notre économie.

La troisième est composée par **les soutiens de la « fin du travail »** qui voient à l'horizon une société sans travail et proposent la diminution du temps de travail et l'instauration d'un revenu universel. Approcher la question du travail de cette façon, c'est oublier que le travail a une valeur sociale qui n'est pas uniquement faite d'aliénation. C'est par le travail, que l'on en exerce un ou qu'on le cherche, que s'organise le quotidien et le destin de la grande majorité de nos concitoyens. C'est dans le travail que l'on cherche à se réaliser et à exister dans la société.

Un projet fondamentalement socialiste doit avoir pour boussole l'émancipation par le travail, l'amélioration des conditions de vie et la protection de tous les travailleurs. Sans travail, pas d'humanité. De mauvaises conditions de travail peuvent la détruire.

Elargir le droit du travail « au delà de l'emploi »

Le salariat reste la forme majoritaire de travail en France. Si 87% des travailleurs en France sont salariés, le nombre de non-salariés a bondi de 26% entre 2006 et 2011.

Le salariat se fonde sur la protection -par un salaire et une couverture sociale- contre l'acceptation par le salarié d'un lien

de subordination et donc d'obéissance à l'égard de l'employeur. Comme le suggère le juriste Emmanuel Dockès, **il faut revoir cette logique en plaçant le degré de dépendance économique du salarié au coeur du contrat de travail et élargir le droit du travail « au delà de l'emploi » salarié pour intégrer toutes les formes de travail.**

Le rapport d'autonomie et de subordination dépasse le statut légal. Un travailleur indépendant des plates-formes peut être entièrement dépendant économiquement parce qu'il ne tire ses revenus que d'un seul prestataire de service. A l'inverse, un salarié cadre dans un grand groupe peut avoir un degré d'autonomie dans son travail plus important qu'un travailleur indépendant car il choisit ses horaires et son mode de travail. Cette réforme permettrait d'indexer le degré de protection du travailleur sur celui de sa dépendance.

Une seconde réforme consisterait à adosser l'ensemble des droits non plus au statut mais à l'individu, dans la lignée du Compte Personnel d'Activité.

Redonner du pouvoir aux travailleurs

Dans la pensée complexe de nos dirigeants, qu'importe de protester puisqu'il suffit de bouger pour trouver du travail.

Le marché de l'emploi est fortement précarisé. 70% des embauches au deuxième trimestre 2017 concernaient des CDD de moins d'un mois. 7% des travailleurs à temps pleins sont en situation de pauvreté et 10% des actifs sont au chômage.

Les injonctions à la mobilité sans de nouvelles sécurités et de nouveaux droits. ne peuvent être audibles de nos concitoyens. Comment faire pour trouver un emploi à 200 km de chez soi alors que l'on vient d'acheter une petite maison, que notre conjoint a trouvé un emploi après de longs mois sans emploi et que notre mère

en situation de dépendance habite à quelques kilomètres ?

En redonnant la possibilité aux travailleurs d'installer un rapport de force avec leurs employeurs, nous pouvons créer les conditions d'une amélioration des conditions de travail.

La première réforme est celle du chômage. L'écart entre le dernier salaire et le premier mois de chômage est trop important. **Nous proposons de maintenir 90% du dernier salaire pendant deux ans** comme cela se fait au Danemark. En contre-partie, l'assurance chômage serait plafonnée pour les hauts revenus, qui sont ceux ayant la plus grande facilité pour réintégrer le marché du travail.

Pour reprendre en main son destin, les droits au chômage doivent aussi être **accordés aux personnes démissionnaires**. Nous proposons aussi de **supprimer la clause de non concurrence** qui interdit à un salarié après la rupture de son contrat d'intégrer une entreprise concurrente.

Les syndicats sont aussi malades que les partis politiques. Avec 4% de travailleurs syndiqués dans les entreprises de moins de 50 salariés, la démocratie sociale fonctionne mal. Il faut passer au « syndicalisme 2.0 ». **La syndicalisation serait automatique** au moment de la signature du contrat de travail: chaque salarié choisirait à la fois sa mutuelle et son syndicat.

Comme en Belgique, le **vote aux élections professionnelles conditionne l'accès à certaines prestations sociales comme l'assurance-chômage et l'assurance-maladie**.

Les syndicats devront s'adapter pour **défendre les intérêts des travailleurs indépendants des plates-formes numériques** en permettant la mise en

réseau des travailleurs d'un même secteur pour constituer un groupe de pression.

La question des syndicats et du rapport de force avec le patronat pose aussi la question des lieux de négociation. Les débats sur la loi Travail se sont concentrés sur la question de la hiérarchie des normes et la primauté des accords d'entreprise sur les accords de branche sans jamais questionner la pertinence de ces deux niveaux de négociation. Comme le suggère Alain Suppiot, la négociation collective doit se situer à deux nouveaux niveaux complémentaires: **au niveau des chaînes et réseaux d'approvisionnement et de production;** et **au niveau des territoires et des bassins d'activité**.

Prendre en compte le travail non-marchand

A côté du secteur public et du secteur privé, il y a tout un secteur économique complètement ignoré par les indicateurs et qui pourtant est vital pour notre société: c'est ce que nous appelons le « **secteur commun** » composé des travailleurs du secteur privé non-marchand et des formes d'activité qui ne sont pas reconnues aujourd'hui. Pour cela, nous devons opérer une révolution copernicienne de notre modèle productiviste. Nous n'avons comme unique boussole que le PIB. Celui-ci va par exemple valoriser une marée noire plutôt que l'action bénévole d'une association de quartier pour l'aide aux migrants.

Le droit peut reconnaître à l'avenir le travail dans le cadre familial comme l'éducation des enfants ou l'assistance à des parents en situation de dépendance en **créant un véritable statut d'aidant familial**.

Les métiers du « Care » (aides-soignants, assistants éducatifs) et de la **création et du patrimoine vivant** qui revalorisent l'humain sont en forte croissance, du fait notamment du

vieillesse démographique. Une politique ambitieuse consisterait à revaloriser ces professions par des formations adaptées ainsi qu'une amélioration des conditions de travail.

Enfin, le travail n'est pas qu'une source d'aliénation: il intègre. En dix ans, le nombre de chômeurs de longue durée est passé d'1 million à 2,5 million. **Nous demandons la généralisation de l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeurs de longue durée »** initiée par l'association ATD Quart Monde et portée par le député Laurent Grandguillaume pour permettre aux personnes les plus éloignées de l'activité d'être réintégrées à la société par le travail.

Nos idées:

Proposition 1: *placer le critère de « dépendance économique » au coeur du contrat de travail*

Proposition 2: *réformer l'assurance chômage pour la rendre universelle (même en cas de démission) et à 90% des derniers revenus pendant 2 ans.*

Proposition 3: *supprimer la clause de non-concurrence qui interdit au salarié à la rupture de son contrat de travail d'être embauché dans une entreprise concurrente.*

Proposition 4: *Passer à la syndicalisation automatique et conditionner l'accès à des prestations sociales au vote aux élections professionnelles*

Proposition 5: *Elargir le cadre des négociations collectives pour passer à des négociations au niveau des chaînes d'approvisionnement et de production et au niveau des territoires*

Proposition 6: *reconnaître le travail non-marchand comme dans le cadre familial par la création d'un statut d'aidant familial*

Proposition 7: *généraliser l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeurs de longue durée »*

**Savoir
c'est
Pouvoir**

**Pour une
politique sociale
de la connaissance**

Nous sommes entrés depuis une trentaine d'années dans une société de la connaissance. L'accès aux savoirs sera de plus en plus déterminant dans l'activité de demain. Déjà aujourd'hui, le seul rempart efficace contre le chômage reste le niveau de diplôme. La Gauche ne peut se satisfaire de la situation actuelle. Nous ne devons plus accepter que plus de 150 000 jeunes sortent du système scolaire sans diplôme chaque année, car cet échec du système éducatif français pèse lourdement sur la cohésion sociale et sur les performances économiques de la France.

Pour lutter contre les inégalités socio-économiques qui pèsent sur la réussite et l'intégration de nombreux jeunes dans la société française, il faut en priorité s'attaquer au primaire et secondaire.

Nous proposons de fixer le seuil des classes à 15 élèves dans les écoles et collèges en éducation prioritaire et à 25 élèves dans les autres, tout en effectuant une refonte totale de la formation des enseignants, de la pédagogie et de l'évaluation des élèves.

Afin de favoriser la mixité sociale, nous devons imposer une carte scolaire stricte aux établissements publics et privés. La méritocratie est aristocratique. Les fils et filles de CSP+ intègrent les Grandes Ecoles pendant que les enfants de catégories populaires arpentent les bancs des amphithéâtres des facultés.

Nous proposons de former les élites autrement en nationalisant les Grandes Ecoles et les réintégrant dans les Universités. Au sein de ces nouvelles universités, des formations plus sélectives pourront être conservées. Nous proposons d'appliquer en France le « pourcentage plan » : les meilleurs de chaque lycée sont retenus pour intégrer les meilleures universités, ou les cursus sélectifs.

Notre pays est l'un des derniers pays du monde occidental où le destin d'un Français se joue quasi définitivement à seize, dix-huit, vingt ou vingt-deux ans selon l'âge auquel on sort du système scolaire. La question de la formation tout au long de la vie est donc essentielle. Trop de Français sont aujourd'hui laissés à l'abandon et constituent la grande partie du chômage structurel. Cette précarité engendre un sourd sentiment de déclassement, qui traverse et mine notre société. De l'enseignement supérieur jusqu'à la formation toute au long de la vie, c'est toute

une série de murs entre les individus qu'il faut abattre.

En reprenant la proposition formulée par le sociologue Camille Peugny, nous devons nous inspirer du modèle Danois en donnant à chacun les moyens de changer de vie professionnelle tout au long de son existence. Chaque citoyen aurait droit à 60 « coupons mensuels de formation », cinq années de formation utilisables d'un seul tenant ou avec des allers retours dans la vie professionnelle. D'un montant de 800 euros, ces coupons seraient facilement utilisables après le regroupement des opérateurs publics de formation continue des adultes (AFPA, GRETA, formation continue des universités dont IUT, enseignement agricole...). Pour les plus éloignés du marché du travail, nous proposons de consacrer aux chômeurs de longue durée 30% des 34 milliards d'euros destinés à la formation professionnelle, au lieu des 2% actuels.

Nos idées:

Proposition 1: *Lutter massivement contre le décrochage scolaire: fixer le seuil des classes à 15 élèves dans les écoles et collèges en éducation prioritaire et à 25 élèves dans les autres, tout en effectuant une refonte totale de la formation des enseignants, de la pédagogie et de l'évaluation des élèves.*

Proposition 2: *Favoriser la mixité sociale : imposer une carte scolaire stricte*

Proposition 3: *Instauration du « pourcentage plan »: les meilleurs de chaque lycée seront retenus pour intégrer les meilleurs filières*

Proposition 4: *Supprimer la distinction Grandes Ecoles - Universités en réintégrant les filières sélectives au sein des Universités*

Proposition 5: *Donner à chacun à partir de 16 ans, 60 coupons mensuels de formation de 800 utilisables librement*

Proposition 6: *Allouer 30% des 34 milliards destinés à la formation professionnelle aux chômeurs de longue durée, contre 2% actuellement*

Robots de
tous les pays,
unissez-vous !

Pour une politique socialiste de
l'Intelligence Artificielle

Intelligence Artificielle, Machine Learning, Big Data, Algorithmes,... Derrière ces mots qui envahissent notre quotidien se cachent de nombreux fantasmes mais aussi de profondes mutations technologiques. L'enjeu des prochaines années est moins technique ou économique que politique et social: qu'est-ce que les socialistes ont à dire de l'essor vertigineux de ces innovations, en particulier de l'Intelligence Artificielle ?

Dépasser le clivages entre "technobéats" et « technophobes »

L'Intelligence Artificielle (IA) introduit une révolution épistémologique qui est à la mesure de l'apparition de la roue, de l'imprimerie, de la machine à vapeur, de l'électricité, des vaccins, de l'aviation ou de l'internet. Elle ouvrira à terme un champ des possibles duquel surgiront une multitude d'innovations, d'opportunités et bien entendu d'inconnues.

Les termes du débat dans l'espace public sont posés de façon très manichéennes. D'un côté les techno-béats ont une confiance infinie dans le progrès scientifique et croient que la machine sera un jour plus intelligente que l'homme. Ils portent pour une partie un projet politique appelé le « transhumanisme », fondamentalement libertarien et anarchiste qui place la survie infinie de l'individu aidé par la science au centre de son idéal.

De l'autre, les technophobes pensent qu'il conviendrait de stopper le progrès technologique maintenant avant qu'il ne soit trop tard et que l'homme soit dépassé par la machine. Leur vision du cataclysme prend des degrés divers, des survivalistes aux décroissants écologistes en passant par les conservateurs traditionalistes. Comme le rappelle Jean-Gabrielle Ganascia, de tout temps l'homme a été dépassé par la machine. L'outil est un artefact qui augmente l'homme puisqu'il lui permet de réaliser des actions qu'il n'aurait pu entreprendre avec sa seule capacité humaine.

Les socialistes n'ont jamais rejeté le progrès. Bien au contraire. Pour autant, nous sommes attachés à l'idée que le progrès est l'oeuvre de la raison. Comme le disait le philosophe Jacques Ellul, « ce n'est pas la technique qui asservit mais le sacré transféré à la technique ».

Le futur est moins à la domination de la machine par l'homme qu'à une complémentarité entre l'homme et la machine.

Métro, Boulot, Robot

La principale crainte se porte sur la fin du travail. Selon une étude réalisée par des chercheurs d'Oxford en 2013, 47% des emplois actuels seraient menacés. D'aucuns ont considéré qu'il fallait dès maintenant « taxer les robots ». L'emploi salarié et un certain nombres de fonctions sont fortement menacées car elles impliquent des tâches mécaniques pouvant être affectées à des robots intelligents. Mais c'est aussi le cas pour les chirurgiens et même les avocats qui pourraient être remplacés par des IA plus performantes !

Le coeur du travail humain de demain se construira autour de l'empathie, de l'affect, qui ne peut être transmissible aux machines. Dans une société de plus en plus impersonnelle et individualisée, notre projet de société vise à remettre de l'humain. Ce sont les champs ouverts par les métiers du « soin », de l'aide à la personne. Mais aussi l'artisanat local de nos territoires, l'agriculture de qualité qui nécessitent un savoir et un savoir-faire difficilement assimilable par la machine. C'est enfin l'ensemble des métiers de la création et du patrimoine vivant, de l'éducation populaire aux arts, en passant par les jeux vidéos, la musique et l'apprentissage tout au long de la vie. Les loisirs sont une conquête sociale qu'il conviendrait de réactualiser en donnant la possibilité à tous d'accéder au nouveau temps libre grâce à l'apport de l'IA.

Réguler les géants du numérique

Derrière l'empire économique des géants de la Silicon Valley (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft, Netflix, Airbnb, Tesla, Uber, ...) se cache un projet politique bien plus global: concurrencer l'Etat dans ses prérogatives régaliennes pour se passer de lui, dans une vision libertarienne de la société. Ainsi Google et Facebook sont des acteurs indispensables pour la sécurité nationale des Etats en procédant aux transferts d'informations. Dans le domaine de la défense, les IA sont au coeur du débat sur les robots autonomes armés. Dans le domaine de la justice, la justice prédictive fait son apparition pour épauler la décision du magistrat grâce à la compilation des données. Dans le domaine fiscal, les géants du numérique sont capables de s'immiscer entre les Etats pour contourner l'imposition de leurs activités.

Il faut dès maintenant que les Etats aient l'ambition politique de taxer les géants du numérique à hauteur de leurs profits, afin de limiter leur puissance financière et faire appliquer la loi. Ils doivent imposer la transparence des algorithmes utilisés par les mastodontes du numérique qui pourraient être contrôlés par une « chambre des algorithmes », organe indépendant et démocratique. Le droit doit évoluer vers plus de protection de l'usage des données privées des individus.

Enfin, la puissance publique doit obliger la transmission automatique d'informations dans les cas relevant du fonctionnement régulier de l'Etat, contrairement à ce qui est aujourd'hui pratiqué.

Une politique socialiste de l'IA

Une politique socialiste de l'IA serait dictée par le souci d'émancipation de l'individu, de progrès et de compensation des effets indésirables par une logique de justice sociale. Le premier pilier consisterait à faire une place dans notre droit aux IA en

leur reconnaissant un statut particulier, en encadrant la chaîne des responsabilités civiles, voir pénales dans le cas par exemple d'une erreur d'une machine autonome conduisant à la mort d'un humain.

Le second serait de donner à tous la possibilité d'une émancipation et d'une autonomie critique de la pensée par la connaissance des innovations et du progrès. De l'éducation fondamentale et de la formation aux « cultures numériques » devraient être proposées, au même titre que nous apprenons sur les bancs de l'école à comprendre le vivant, la physique ou la société et son économie. Un « Bac numérique » pourrait être créé.

Le troisième aurait pour ambition de développer une nouvelle puissance publique. L'Etat doit investir massivement dans la recherche et le développement afin de ne pas perdre la bataille de la connaissance, au coeur des nouvelles logiques de puissance à l'échelle internationale.

Enfin, le quatrième pilier viserait à mettre en place une régulation internationale de l'IA, au même titre qu'il devrait exister une gouvernance mondiale de l'Internet. L'IA est un bien commun qui appartient à l'humanité toute entière.

Nos idées:

Proposition 1: *Taxer les géants du numérique à hauteur de leurs profits et créer une régulation internationale de l'IA*

Proposition 2: *créer un statut juridique de l'IA*

Proposition 3: *former aux « cultures numériques » et créer un « Bac Numérique »*

Proposition 4: *faire de la France un pays leader de l'IA en ayant définissant une stratégie nationale de recherche et d'innovation*

**Notre agriculture sert
à nourrir,
pas à produire**

**Pour une
Politique Alimentaire
Commune**

Darwin s'est invité sur nos exploitations agricoles. Depuis près d'un demi-siècle, l'Union Européenne met en œuvre une politique agricole qui n'a d'autre nom que la loi du plus fort.

Pourtant, comme beaucoup de projets européens, la Politique Agricole Commune était à l'origine mue par un idéal: faire disparaître le spectre des famines qui avaient dévasté le continent. Heureux idéal, tristes conséquences.

Le bilan de la PAC est avant tout celui du plus grand plan social de l'histoire de notre pays. En 20 ans, le nombre d'exploitations agricoles en France a baissé de moitié. Alors que le chômage des jeunes pointe à 25% dans les régions les plus rurales (comme l'Auvergne), des centaines d'exploitations ferment, faute de repreneurs.

Et pour cause. Le statut social du paysan a été dégradé, rabaissé, rabougri par la PAC. Aujourd'hui, un paysan ne gagne plus sa vie par ses produits ou par la qualité de son travail, mais par les papiers qu'il doit remplir pour que son superviseur bruxellois daigne lui verser son «allocation» ou son «indemnité». Des centaines de milliers de foyers ruraux ont été plongés dans la précarité: l'immense majorité des éleveurs français vit avec un revenu inférieur au SMIC, tandis que leurs parents se contentent de retraites en dessous du seuil de pauvreté.

A qui profite le crime? La PAC a été inventée pour accélérer le passage d'une agriculture extensive, riche en travailleurs, à une agriculture intensive, riche en machines. Aujourd'hui, certaines exploitations comptent plus de drones que d'hommes. Les aides européennes encouragent la concentration des terres entre les mains des plus forts, ceux qui peuvent accumuler les hectares et acquérir les équipements high-tech à grands renforts d'emprunts. En incitant les agriculteurs à s'endetter pour s'équiper, l'Union Européenne a créé un plan de

soutien massif aux équipementiers agricoles et aux banques. Que seraient BASF ou le Crédit Agricole sans ces cinquante ans de PAC?

L'agriculture française ne traverse pas une crise, elle est à un tournant. Un choix de société s'offre à nous: 50% des élevages ont plus de 50 ans. D'ici à 15 ans, la moitié de nos vaches, de nos brebis et de nos porcs vont changer de mains. Que voulons-nous? Des regroupements massifs d'exploitations agricoles, avec toujours plus de projets pharaoniques comme la «ferme des mille vaches»? Ou bien la transmission de ces exploitations à de jeunes exploitants, formés à de nouvelles pratiques plus respectueuses du produit final, de l'environnement et de notre santé?

Ce tournant historique nécessite une réponse historique. Ceci sera donc le premier appel de socialistes à rejeter la Politique Agricole Commune. Cet appel surprendra. La gauche, par snobisme ou par ouvriérisme, a longtemps rabaissé la question paysanne à du folklore local. A tort. Trop l'oublie: la PAC nous accompagne trois fois par jour dans notre assiette. Elle est la première politique européenne et son premier budget. Elle conditionne notre santé et pour 4 millions de paysans en France, elle détermine leur statut social.

La seule voix qui porte aujourd'hui dans le monde paysan est celle de Marine Le Pen, car elle est la seule responsable politique à proposer une alternative à la Politique Agricole Commune, sous le nom de PAF, Politique Agricole Française.

Cette PAF a été rédigée dans un bureau à Saint-Cloud. Elle serait une tragédie pour nos campagnes. Quand elle fermera les frontières, que dira Marine Le Pen à nos éleveurs qui envoient leurs broutards en Italie? Que l'on reproduira à l'échelon français ce que l'on fait à l'échelon européen?

Remplacer les technocrates de Bruxelles par les technocrates de Paris ne changera rien au malaise paysan et la «PAF» sera une impasse.

Une autre alternative est possible. Nous appelons à un changement de modèle, pas à un changement d'échelle. Plutôt que de privilégier l'offre de produits agricoles, il est possible privilégier la demande. **Plutôt qu'une Politique Agricole Commune, nous proposons une Politique Alimentaire Commune.**

Notre système d'aides doit être totalement revu, avec un principe simple: les subventions seraient versées aux consommateurs et non plus aux producteurs, aux cantines scolaires plutôt qu'aux agriculteurs. En échange de cette manne, les cantines scolaires s'engageraient à se fournir dans un rayon de 100km, assurant ainsi que les agriculteurs européens restent les seuls bénéficiaires de la Politique Alimentaire Commune.

Pour l'Europe, la Politique Alimentaire Commune serait une Révolution. Elle permettrait aux cantines scolaires de fournir aux jeunes européens des repas gratuits, conçus à partir de produits locaux, respectueux du rythme des saisons. Elle revaloriserait le statut du paysan, qui ne serait plus un simili fonctionnaire condamné à attendre les allocations de Bruxelles mais un producteur conforté dans un rôle social majeur, celui de nourrir les jeunes générations. Elle rendrait les agriculteurs moins dépendants des fluctuations des marchés internationaux des matières premières agricoles, en garantissant une demande stable, prévisible, de proximité. Elle ferait maigrir le monstre bureaucratique, qui n'aurait plus à pondre d'étouffantes normes mais à veiller au seul critère de proximité. Elle réduirait les distances entre producteurs et consommateurs, recréant du lien entre urbains et paysans et réduisant les émissions de CO2. Elle réduirait les risques sanitaires, en raccourcissant la

chaîne du froid et en garantissant l'origine des productions.

La Politique Alimentaire Commune serait un atout pour la France. Plus dynamique démographiquement que ses voisins, la France a le nombre d'enfants scolarisés le plus élevé d'Europe. Elle resterait donc bénéficiaire de cette nouvelle politique européenne.

Avec la Politique Alimentaire Commune, nous voulons partager une conviction: notre agriculture est faite pour nourrir, pas pour produire. Ni pour mourir.

Quelques chiffres:

La France reçoit 9,1 milliards d'euros pour la PAC sur la période 2014-2020

50% des agriculteurs ont plus de 50 ans.
20% ont moins de 40 ans.

20% des exploitations agricoles disparaîtront en 2025

La restauration collective distribue 3 milliards de repas chaque année

Notre idée:

Proposition: *revoir intégralement le système de la PAC pour passer d'une politique de l'offre à une politique de la demande*

La propriété, c'est
le vol !

Passons de la
possession à
l'usage

Proudhon disait « La propriété, c'est le vol ! ». Nous pourrions aujourd'hui ajouter: « surtout pour les consommateurs ».

La propriété est en réalité une notion récente dans nos sociétés. Elle se généralise au cours au XIXe siècle avec le mode de vie bourgeois puis s'étend au XXe par l'essor du compromis fordiste: les gains de productivité sont redistribués aux salariés pour qu'ils achètent les biens produits. La société hyper-consumériste de l'après seconde guerre mondiale, encouragée par la publicité et le mythe du « rêve américain » continue d'être la vision dominante de notre fonctionnement collectif.

Trois limites remettent en question ce modèle:

- Le compromis fordiste a éclaté: les gains de productivité ne sont plus reversés aux salariés mais aux actionnaires. Le pouvoir d'achat stagne.
- Les ressources comme le pétrole et les matières premières sont finies. Face à l'enjeu écologique, on ne peut plus produire autant qu'avant.
- Le progrès technologique s'accélère et rend obsolète les biens plus rapidement.

On ne crée plus de la richesse en 2018 comme du temps de Karl Marx. Nos définitions de la « richesse », de la « production », de la « croissance », de la « propriété », du « travail » n'ont plus grande signification face au numérique et à l'émergence de l'économie collaborative. Il ne s'agit pas d'une mode mais d'une « révolution » qui transforme en profondeur notre rapport à la consommation, au travail, à l'organisation du travail et donc à notre conception du lien social, de la hiérarchie et du pouvoir.

Prenons l'exemple du téléphone. Chaque nouvelle innovation rend notre smartphone obsolète. Nous l'avons achetés il y a deux ans et les nouvelles fonctionnalités et

applications requièrent une nouvelle mémoire vive, des giga octets supplémentaires et une batterie plus performante. Que faire? Dans la plus part des cas, nous le rangeons dans un tiroir et achetons le dernier modèle.

Imaginons que les principaux créateurs de smartphone et les principaux opérateurs qui les commercialisent, décident non plus de nous vendre notre téléphone mais de nous le louer. L'intérêt pour le loueur sera que celui-ci nous dure le plus longtemps pour que nous payons chaque mois notre « loyer téléphonique ». Il nous donnera donc la possibilité de changer nos pièces défectueuses et renversera le principe de l'obsolescence programmée. Sinon, nous n'aurions plus qu'à aller chez un concurrent, qui lui nous garantira une durabilité de notre produit plus longue. Comme pour notre appartement, nous avons intérêt à ce que notre propriétaire prenne soin de nous plutôt qu'il laisse s'aggraver une fuite d'eau. Le jour où nous voulons nous débarrasser de votre téléphone, nous avons deux possibilités: l'acheter définitivement ou le rendre, pour qu'il soit ainsi recyclé. Ce principe existe déjà pour les Box téléphoniques.

Ce simple changement de logique, appliqué à des objets du quotidien, pourrait renverser fondamentalement le paradigme de notre société basé sur la consommation.

Le politique doit s'emparer de ce phénomène d'une part en l'accompagnant pour qu'il se développe, d'autre part pour s'en inspirer et se réinventer. L'économie collaborative, c'est aussi une alternative au capitalisme financier et productiviste en retrouvant des circuits courts, des formes de gestion participative, des structures plus humaines, des valeurs de coopération plus que de compétition. A l'heure où l'ensemble de notre société doit faire face, avec pessimisme, aux difficultés de la crise économique, aux perspectives peu réjouissantes d'un retour impossible au plein emploi, il semble nécessaire

d'accélérer la promotion de l'économie collaborative pour en démontrer toute sa diversité et son inventivité. Du covoiturage au financement participatif, la France est à la fois en pointe dans ce secteur, porté par de jeunes entrepreneurs talentueux, et face à une population très réceptive : 50% affirment avoir déjà utilisé un service issu de l'économie collaborative.

Cette nouvelle économie dynamite les rapports verticaux d'organisation de la production, remettant en cause la hiérarchie pesante pour préférer la souplesse des réseaux et des liens entre ses membres. Le pouvoir est en passe de devenir beaucoup plus horizontal, éclaté entre les différents micro-centres de production. Le devoir du politique est d'accompagner cette mutation en lui offrant un cadre législatif et fiscal incitatif.

Nos idées:

Proposition 1: *Abandonner la fiscalité dans la locations de biens de particuliers à particuliers pour encourager les pratiques collaboratives, sauf sur les biens immobiliers.*

Proposition 2: *Mettre en place une TVA à 5,5% sur les biens loués de professionnels à particuliers.*

Proposition 3: *Taxer les géants de l'économie collaborative qui ne déclarent pas leurs revenus en France (voir contribution sur les paradis fiscaux)*

La Solidarité

Ce qui nous fait tenir ensemble

Prenons soin de la Vielle Dame

Pour une Sécu
du XXI^e siècle

France, 2050. Un tiers de la population aura plus de 60 ans. L'espérance de vie pour les femmes s'établira autour de 90 ans et 85 ans pour les hommes. Seule une personne sur deux sera en âge de travailler. Le nombre de personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer sera multiplié par quatre et concernera quasiment 4 millions de personnes.

Cette lente transformation démographique bouleversera complètement le paysage de notre pays dans quelques années. Anticiper les mutations démographiques, c'est aussi passer de la Sécurité Sociale de 1945 à celle de 2018.

Créé en 1930 puis étendu en 1945, le « modèle social » français a été conçu pour une France qui n'existe plus : une France jeune, à la croissance économique soutenue, où l'espérance de vie avoisinait les 55 ans. Trois quarts de siècle plus tard, la société s'est transformée et de nouveaux risques sont apparus, que la Sécurité ne couvre pas.

Une réforme en profondeur passerait par la réforme des différentes branches et risques de notre système de protection sociale. D'abord **celle de l'assurance maladie**, en mettant fin aux remboursements de soins par la Sécurité, qui conduit à une privatisation au profit des complémentaires de santé. Ce désengagement conduit à ne couvrir plus que les plus pauvres et les plus malades, ce qui nourrit une révolte fiscale des personnes bien portantes des classes moyennes, qui ont à juste titre le sentiment de payer deux fois et de plus en plus cher.

Ensuite, **une réforme de la branche famille** : la structure des familles a changé. Ainsi les recompositions du noyau familial sont plus fréquentes. Le nombre de divorce est élevé. Le non-versement de pension alimentaire par le conjoint peut constituer un risque élevé de précarisation, notamment pour les jeunes mères isolées. Les beaux-pères et belles-mères ne sont

pas encore reconnus à la hauteur du rôle qu'ils peuvent jouer dans les familles dites recomposées.

La réforme de la branche accidents du travail passerait par la prise en compte de nouvelles souffrances au travail. Le burnout, les TMS, les conséquences du harcèlement moral doivent être couverts par la Sécurité Sociale.

Nous devons envisager **la création d'une véritable couverture contre la dépendance** : l'allongement de l'espérance de vie fait apparaître avec acuité notre impréparation face aux maladies chroniques, comme le cancer ou la maladie d'Alzheimer. Il existe 17 millions de personnes atteintes de maladies chroniques (diabète, maladies neurodégénératives). Les soins aux malades chroniques représentent 83 % des dépenses de santé et sont à l'origine des déficits abyssaux de la Sécurité Sociale. Notre système n'est plus adapté à une société vieillissante.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue les inégalités à l'intérieur des générations : au-delà des caricatures, tous les vieux retraités ne sont pas aisés, tous les jeunes pauvres ne sont pas précaires. Beaucoup de nos aînés sont aujourd'hui dans une situation d'isolement grandissante, à l'aune d'un allongement continu de l'espérance de vie. Nous devons être en mesure de répondre à ces nouveaux défis, dans la continuité de la loi sur le vieillissement votée en 2014, en répondant aux situations de « mort sociale » de nombre de nos aînés.

Un salarié sur cinq de plus de 40 ans aide une personne âgée. L'entreprise a su s'adapter aux congés maternités, à l'emploi des handicapés, à améliorer les conditions de travail en raison de l'allongement de la vie au travail... Pourquoi ne pas prévoir dans le contrat de travail que le salarié soit aidant ? **Nous proposons de mettre en place un « service familial »**, sur le modèle du

service civique : toute personne, salariée ou non, pourrait choisir de s'occuper d'un proche atteint par une maladie chronique pour l'aider au quotidien, en échange d'une indemnisation à hauteur d'un SMIC ou bien d'une pré-retraite.

Enfin, nous proposons de créer un vrai **service public des maisons de retraite**, en se basant sur l'expérimentation mise en œuvre par le Conseil Général de l'Essonne. Ce service public pourrait être financé par une taxe sur les bénéfices des grands groupes privés de maison de retraite: le Groupe Korian, leader européen, a réalisé un chiffre d'affaire de 4 milliards en 2017. Dans ce marché très lucratif, une redistribution doit s'installer entre les seniors aisés et les seniors plus pauvres.

Nos idées:

Proposition 1: *Mettre fin aux déremboursements des soins.*

Proposition 2: *prise en compte des beaux-parents dans une réforme de la branche familiale*

Proposition 3: *reconnaissance des nouvelles maladies et risque du travail (burn-out, TMS, harcèlement)*

Proposition 4: *création d'une véritable couverture contre la dépendance*

Proposition 5: *création d'un statut d'aidant familial et d'un « service familial »*

Proposition 6: *mise en place d'un service public des maisons de retraite, financé par une taxe sur les profits des groupes privés de « bien vieillir »*

**Contre la pauvreté,
on n'a pas tout
essayé**

**Propositions modestes
pour sortir de la misère**

Qui est pauvre?

Selon l'Observatoire des inégalités, 5 millions de personnes vivent avec un revenu en dessous de 846 euros par mois, soit 50% du revenu médian. En 2017, la moitié des pauvres a moins de 30 ans, il vit en couple avec enfant (40%) ou au sein d'une famille monoparentale (25,8%), est sans diplôme (34,8%), inactif (42,1%), au chômage (18,5%) mais aussi en activité salariée ou indépendante (28,5%) et habite en banlieue (34%) ou dans les territoires périphériques (28%)

Les minima sociaux

La première mesure consiste à revaloriser immédiatement les allocations de solidarité, RSA socle, Allocation Adultes Handicapés (AAH), Allocation de solidarité spécifique (ASS), Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) de 200 euros.

Il faut en parallèle lutter contre le non-recours des ayants droits. Cela représente 12 milliards par an: 35% des bénéficiaires du RSA socle n'en font pas la demande. 65% pour le RSA activité. L'aide à la complémentaire santé est inconnue de 70% des personnes éligibles ! Sans compter tarifs sociaux du gaz, électricité mais aussi l'allocation chômage.

Pour cela, nous proposons le versement automatique. Comme pour les déclarations d'impôt, l'administration est en capacité désormais de pré-remplir le montant de nos revenus, elle devrait pouvoir activer les mêmes mécanismes pour la redistribution.

La pauvreté sociale est aussi environnementale. 17% de la population n'arrive pas à chauffer convenablement son logement. Nous proposons d'instaurer un seuil de pauvreté écologique à partir duquel de nouveaux types de minima sociaux seraient institués. Cette allocation sociale permettrait un investissement des populations modestes dans la réhabilitation écologique de leurs

logements (isolation, panneaux solaires, géothermie).

L'hygiène, une condition indispensable à toute dignité humaine

Le socialisme municipal avait porté au XIXe siècle la création des douches municipales, à une époque où l'eau courante n'atteignait pas tous les logis. Elles ont été progressivement fermées dans les années 1980. Dans les seize bains-douches encore ouverts à Paris, on recense un million de passages par an. A Marseille, deuxième ville de France, il n'y a uniquement 14 points d'eau publics (fontaines) pour toute la ville qui compte plus d'un million d'habitants et de nombreuses personnes sans domicile fixe. Nous proposons l'obligation dans les communes de plus de 30 000 habitants de mettre en place un service communal d'hygiène en ouvrant des douches, des fontaines et des vespasiennes proportionnelles au nombre d'habitants.

La petite enfance et la jeunesse

Les revenus des familles monoparentales sont de 35 % inférieurs à ceux d'un couple. 40% des mères célibataires vivent en dessous du seuil de pauvreté. En parallèle, 3 familles sur 5 n'ont pas accès à la garderie. Nous proposons de créer un service public de la petite enfance qui consisterait en un droit à la garderie, pris en charge par la collectivité, quelque soit la forme de cette garde (assistance maternelle, place en crèche publique, etc.).

Pour les jeunes, nous proposons la création de coupons de formation qui sont l'équivalent d'une allocation d'autonomie dont l'usage est fléché vers la formation (cf. contribution sur ce sujet).

Nous proposons de mettre en place la garantie locative universelle : pour chaque location dans le parc privé ou public, les cautions seraient versées à un fonds national de solidarité locative qui

mutualiserait les pertes tout en offrant à chacun la possibilité de trouver un garant. En cas d'impayé, le propriétaire pourrait se retourner contre ce Fonds national pour l'activer.

Encourager la solidarité des citoyens

La logique du don est efficace. Nous pourrions désormais proposer de défiscaliser les dons en nature pour les particuliers, utilisés notamment lors des collectes réalisées par les Banques alimentaires et les Restos du Coeur.

900 000 personnes seraient aujourd'hui, en France, en situation de mort sociale. C'est à dire qu'ils n'auraient aucune relation avec leur familles, amis ou voisins. Nous proposons de lancer un grand plan national de lutte contre la solitude qui permettrait de multiplier les initiatives associatives comme les épiceries solidaires et encourager les engagés volontaires du service civique à renouer le lien social avec ces personnes.

Nos idées:

Proposition 1: *revalorisation de 200 euros des minima sociaux et fin du non-recours par le versement automatique*

Proposition 2: *Instaurer un seuil de pauvreté écologique à partir duquel de nouveaux minima seraient institués*

Proposition 3: *Recréer un service communal d'hygiène comme cela était le cas avant les années 1980, dans toutes les communes de plus de 30 000 habitants.*

Proposition 3: *création d'un service public de la petite enfance*

Proposition 4: *Garantie locative universelle*

Proposition 5: *Défiscaliser les dons en nature des particuliers*

Pour ceux
qui sont loin
de chez eux

Une politique
migratoire à
taille humaine

A l'automne 2015, l'Europe a connu son 11 septembre. La vague migratoire sans précédent venue du Sud et de l'Est de la Méditerranée a percuté de plein fouet les opinions publiques et les dirigeants de notre continent, démontrant l'incapacité politique totale de la première puissance économique à encadrer les flux et à trouver une solution partagée.

La fracture entre le Nord et le Sud s'est accentuée. La Grèce, l'Italie et l'Espagne, affaiblie par des années d'austérité ont eu la charge de la gestion humanitaire pendant que les pays du Nord fermaient leurs frontières, à l'exception notable de l'Allemagne. La fracture Est-Ouest, résorbée depuis 1989, s'est elle aussi réouverte et les murs de barbelés ont été relevés.

La crise de 2015 est notre 11 septembre car pour la première fois, nous avons pris conscience de notre vulnérabilité et de la potentialité d'une désintégration du projet européen. Le Brexit en est l'illustration la plus matérielle, faisant écho aux vagues électorales des partis nationalistes et anti-immigrations en Europe continentale.

En France, jamais le débat n'a été aussi clivé et manichéen. D'un côté, on en réfère à la morale en invoquant le « devoir » humanitaire. De l'autre, on joue sur les peurs de l'étranger en arguant de considérations identitaires et sécuritaires. D'un côté, on voit dans l'immigration une « chance » pour l'économie française, vision partagée du MEDEF et la gauche progressiste. De l'autre, on constate le danger pour l'emploi des Français d'une concurrence interne sur le coût du travail.

Face à cet enjeu majeur, la Gauche doit affronter une triple crise:

- **une crise morale:** face à la misère humaine et au désastre des guerres, doit-on être guidés dans nos choix par notre éthique de conviction ou notre éthique de responsabilité ?

- **une crise politique:** face à l'incapacité collective des Etats de l'UE à trouver une solution commune pour la gestion des flux, comment organiser le règlement d'un enjeu qui dépasse par essence le cadre de l'Etat-nation ?

- **une crise identitaire:** face à la réaction forte d'une partie des populations autochtones qui s'oppose aux nouveaux arrivants, comment réconcilier les Français et intégrer les nouveaux déplacés ?

Nous proposons d'agir à trois niveaux, du micro-local au global.

Répondre à la crise morale en assurant un accueil humanitaire décent

Cela passe par l'hébergement et la prise en charge matérielle des personnes arrivant sur notre sol en situation de détresse. Pour cela, nous proposons d'instaurer un mécanisme de solidarité entre ceux qui bougent par choix et ceux qui bougent par contrainte, en instaurant une taxe exceptionnelle sur les VISA et les billets d'avions entrants et sortants des résidents non-nationaux. La France est visitée par plus de 85 millions de touristes chaque année et délivre plus de 4 millions de VISA. Une contribution, même modeste, permettrait d'abonder directement le budget dédié à l'immigration, l'asile et l'intégration.

Répondre à la crise politique en passant à une gouvernance des migrations à l'échelle de la Méditerranée

Les Etats européens doivent abandonner la double stratégie qui consiste depuis plusieurs décennies à externaliser la gestion de leurs frontières aux Etats riverains de la Méditerranée, en contrepartie d'une aide financière. La concertation à l'échelle de l'Europe n'a pas de sens. Il faut inclure les Etats de départ, les Etats de transit et les Etats

d'arrivée. Une grande conférence Méditerranéenne, incluant aussi les Etats d'Afrique subsaharienne, doit être organisée pour mettre en place une sécurisation des voies migratoires, une procédure de prise en charge concertée des réfugiés provenant des zones de conflit et un mécanisme de réaffectation des populations en situations illégales ou déboutées du droit d'asile.

Répondre à la crise identitaire en encourageant l'approche du « micro-accueil » sur le modèle italien

L'Etat verse aux communes une somme forfaitaire par personne accueillie qui est ensuite redistribuée aux associations. Des petits groupes de personnes sont pris en charge à l'échelle d'un village ou d'un quartier pour faciliter l'intégration. C'est ainsi qu'en Italie, les nouvelles familles installées dans des villages ruraux ont pu permettre de sauver une école et maintenir les commerces de proximité. En acceptant ce dispositif, les réfugiés pourraient voir leur procédure d'accession à la nationalité française accélérée.

Nos idées:

Proposition 1: *mettre en place une taxe exceptionnelle sur les billets d'avion et les Visa pour financer l'hébergement des réfugiés*

Proposition 2: *mettre en place une gouvernance des flux migratoires non plus à l'échelle européenne mais à l'échelle de la Méditerranée*

Proposition 3: *encourager les pratiques de micro-accueil par des mesures fiscales incitatives pour les communes et une accession à la nationalité facilitée pour les réfugiés*

Requiem pour l'asile

Pour la fermeture des hôpitaux
psychiatriques

« *On juge du degré de civilisation d'une société à la manière dont elle traite ses fous* ». Lucien Bonnafé, psychiatre.

Il existe un pays où les fous sont des citoyens comme les autres. En Italie, une loi de 1978 dite Loi Basaglia du nom de ce psychiatre désaliéniste, a substitué les hôpitaux psychiatriques de la péninsule par des services communautaires associatifs adaptés.

Dans ce modèle, les patients sont pris en charge au niveau local dans des centres de soins ouverts puis orientés vers des structures associatives qui s'occupent de la réintégration dans la société¹. D'un côté des Alpes, on applique la thérapie par le lien social, l'inclusion et le travail. De l'autre, on conserve une vision de la folie qu'il faut enfermer, tenir à l'écart coupée du monde.

La situation de notre système psychiatrique est alarmante.

L'hospitalisation sans consentement, à la demande d'un tiers ou de la justice, concerne plus de 60 000 personnes par an, pour une moyenne de 50 jours d'internement. Ce nombre est en croissance depuis les années 1990, nombre qu'il faut mettre en perspective avec la hausse de la dépression qui touche aujourd'hui environ 3 millions de Français. 25% n'ont pas de suivi en établissement trois mois après leur sortie de l'hôpital.

De plus, la frontière entre le « délinquant » et le « fou » s'atténue. En 2017, 17 000 prisonniers seraient atteints de troubles psychiatriques selon l'Observatoire des prisons.

Enfin, les conditions de soin en hôpitaux sont indignes. La vétusté des bâtiments et le manque de personnel empêchent un traitement humain des patients. 50% des lits ont été fermés en 30 ans. Le budget

n'a pas été augmenté. La psychiatrie est le secteur qui connaît la plus forte chute des vocations dans le domaine santé: -47% entre 2007 et 2016. Le personnel hospitalier connaît des conditions de travail alarmantes qu'il convient d'améliorer de façon urgente.

Nos idées:

Proposition 1: *Fermer progressivement les hôpitaux psychiatriques et les remplacer par des centres de soins ouverts en lien avec les associations de réinsertion, sur le modèle italien.*

Proposition 2: *Transférer les prisonniers atteints de troubles psychiatriques dans des structures fermées et médicalisées hors des prisons*

Proposition 3: *Former des nouveaux praticiens capables d'avoir une approche globale, de la thérapie à l'insertion, en revoyant notamment la distinction entre filières psychiatrique et psychologique*

¹ <https://usbeketrica.com/article/en-italie-les-fous-sont-des-citoyens-comme-les-autres>

Le kérosène, pompe à fric de la République

Pour une politique
de mobilité
du quotidien

Quand on veut tuer son chien, on l'accuse d'avoir la rage. En ces temps de disette pour les finances publiques, quand on veut tuer un service public, on l'accuse de coûter trop cher. «Quand vous voyez qu'un voyage en train pour faire Bordeaux-Lyon coûte 137 euros, et est subventionné, en plus, à hauteur de 281 euros ! Face à cela, le même trajet avec une compagnie aérienne low-cost coûte 96 euros.» Cette sentence, prononcée par un député socialiste chargé de réfléchir sur l'avenir de nos trains de proximité en 2015, était censée nous convaincre de la nécessité de supprimer certaines lignes de train Intercités, qui relient entre elles les villes de province.

En réalité, cette déclaration est surtout l'occasion de lever le voile sur un des secrets les mieux gardés du budget de la République : **les compagnies aériennes sont les reines du cadeau fiscal**. Grâce à ces largesses, les vols domestiques sont en train d'enterrer le service public ferroviaire. Et les parlementaires, de droite comme de gauche, ne semblent ni s'en apercevoir ni s'en émouvoir.

Peu de Français le savent, mais le plus gros cadeau fiscal de la République va aux compagnies aériennes, sous la forme d'une exonération intégrale de la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE, ex-TIPP). Dit plus clairement : **les compagnies aériennes ne paient pas un centime de taxe sur les litres de kérosène engloutis par leurs avions**. Ainsi, le kérosène est le seul carburant d'origine fossile dont la consommation ne supporte aucune taxe.

En parallèle, les compagnies de chemin de fer croulent sous les taxes, avec notamment la contribution au service public de l'électricité (CSPE), dont l'objet premier est de financer le développement des énergies renouvelables, alors même que l'électricité française est largement décarbonée. Dans le cas de la SNCF, cette CSPE représente plus de 56 millions d'euros chaque année. Ce sont donc les

consommateurs d'une énergie faiblement émettrice en CO2 qui sont pénalisés au profit de ceux qui choisissent des carburants plus polluants. Le principe du «pollueur-payeur» aurait-il disparu de notre fiscalité ?

La France, pays hôte de la COP 21, devrait rapidement clarifier cette situation si elle veut être en mesure de demander aux puissances émergentes de faire des efforts colossaux pour réduire les gaz à effet de serre. Le gouvernement devra aussi justifier de cette concurrence déloyale quand les lignes de chemin de fer Intercités les plus fragiles seront fermées, causant le sinistre de régions entières et la destruction massive d'emplois non délocalisables de cheminots.

Le choix de privilégier l'aviation au détriment des chemins de fer n'est ni durable ni équitable. **Cette niche fiscale représente un manque à gagner pour l'Etat de 3,5 milliards d'euros par an pour les vols au départ et à l'arrivée du territoire français**. Tous les ans, chaque foyer fiscal signe un chèque de 100 euros aux compagnies aériennes privées, françaises ou étrangères.

Non content d'être un désastre pour l'environnement, ce cadeau fiscal est bel et bien un privilège de riches, une redistribution fiscale à l'envers. On estime que l'exonération de la taxe intérieure sur la consommation pour le carburant utilisé dans l'aviation a pour effet de réduire de 12 % le prix des billets. **Ces derniers sont pourtant principalement achetés par des catégories sociales dont le revenu est au-dessus de la moyenne, issues des métropoles, pendant que les plus jeunes, les plus ruraux et les plus modestes privilégient le train ou le covoiturage**.

Le kérosène aux frais de la République reste cependant une spécificité française, le genre de petits péchés fiscaux honteux dont on aimerait bien que personne ne les remarque. La convention de Chicago sur

le transport aérien, ratifiée par la France, prévoit l'exemption de toute taxe pour le carburant d'aviation destiné aux vols internationaux, au nom de la libre circulation. Cela n'a en rien empêché les Etats-Unis, le Japon, le Brésil ou la Suisse de taxer les vols intérieurs, depuis bien longtemps. Qu'attendons-nous pour mettre fin à cette anomalie ? La taxation des seuls vols à l'intérieur de l'Hexagone permettrait de récupérer plus de 400 millions d'euros chaque année.

La fin des déficits pour les lignes ferroviaires de proximité (TET) et l'ouverture nocturne du métro parisien sont deux serpents de mer, sans cesse repoussés faute de moyens. Pourtant, leurs coûts (respectivement 350 millions et 50 millions d'euros) pourraient être intégralement pris en charge si l'on mettait fin à cette seule niche fiscale. Nous pourrions mettre un terme à un cadeau fiscal injuste, réduire une incitation à polluer et à financer les transports en commun pour les Français les plus modestes.

La Gauche doit en finir avec sa vénération pour la Sainte-Trinité « TGV-Autoroutes-Aéorports » en mettant fin aux privilèges fiscaux et en refusant la construction nouvelles de grands projets inutiles. **Pensons la mobilité du quotidien plutôt que celle de quelqu'uns.**

Notre idée

Proposition: *supprimer la niche fiscale sur le kérosène et ré-allouer les 3,5 milliards à la mobilité du quotidien (lignes ferroviaires de proximité et métro parisien)*

Déclarons la guerre aux paradis fiscaux

Pour une politique volontariste
contre l'évasion fiscale

Les États Européens traversent en commun une triple crise: financière, budgétaire et démocratique. A la croisée de ces trois crises, on rencontre systématiquement les paradis fiscaux.

Offshore Leaks en 2013, LuxLeaks en 2014, Panama Papers en 2016 et maintenant Paradise Papers. Combien de temps allons-nous encore les subir? Ces états nocifs ont généré des crises financières, aggravé la crise budgétaire et alimenté la crise démocratique.

L'Irlande et Chypre, deux centres offshore aux banques hypertrophiées, ont ainsi mis l'Europe au bord du chaos et ont nécessité deux plans de sauvetage avec l'argent de nos contribuables.

Dans tous les pays d'Europe, des multinationales réalisent des ventes conséquentes sans payer un euro d'impôt, en échappant à l'effort de redressement des comptes publics et en domiciliant leurs profits dans les paradis fiscaux. C'est le cas des géants du numérique, GAFAM et autres NATU.

D'après les travaux les plus récents de l'économiste Gabriel Zucman, 12 % du patrimoine financier des ménages européens serait détenu dans les paradis fiscaux. Rien que pour les trois principales économies de la zone euro -l'Allemagne, l'Italie, la France- 900 milliards d'euros sont dissimulés dans ces Etats. Pour les 5,6 millions de nos jeunes concitoyens européens empêtrés dans le chômage, cette somme est indécente et ces chiffres sont un mirage. Pourtant, les paradis fiscaux sont une réalité, une réalité qui coûte cher à nos économies convalescentes, une réalité qui détruit nos sociétés.

Dès que l'on s'essaye à un chiffrage, apparaissent sous une lumière crue les ravages sociaux causés par les paradis fiscaux pour nos pays. Si les gouvernements de l'Allemagne, de l'Italie et de la France reprenaient le contrôle

souverain sur les fonds dissimulés dans les paradis fiscaux, 29 milliards d'euros de recettes fiscales seraient récupérées. En période de crise, alors que les gouvernements européens demandent à nos concitoyens des sacrifices financiers sans précédents, comment tolérer encore un peu plus ces attaques sur notre souveraineté?

Les optimistes nous répondront que l'Union européenne a fini par valider le passage à l'échange automatique d'informations fiscales entre États et qu'ainsi nul paradis fiscal ne pourra se réfugier plus longtemps derrière le secret bancaire. Pour que cet échange fonctionne, il faut partir du postulat naïf que les paradis fiscaux donneront effectivement les informations demandées. Nous savons que ce ne sera pas le cas: rien n'est prévu pour vérifier qu'ils le feront bien et aucune sanction n'est explicitement prévue pour ceux qui ne joueront pas le jeu.

Nous partageons donc la sincère conviction que seul compte véritablement le rapport de forces international et que les paradis fiscaux ne plieront que sous la menace de sanctions. Rien ne nous condamne à l'impuissance. Les paradis fiscaux ont la caractéristique d'être des géants financiers, mais également des nains politiques et économiques. Sans plus tarder, nous proposons une nouvelle méthode, autour d'une nouvelle alliance.

Nous demandons que les trois plus grandes économies de la zone euro se rapprochent et appliquent sans délai aux paradis fiscaux des sanctions proportionnelles aux pertes financières qu'ils nous infligent. Le secret bancaire n'est rien d'autre qu'une forme de subvention déguisée aux banques logées dans les paradis fiscaux. Il s'agit d'une distorsion de concurrence et donc d'une infraction aux règles de l'OMC. D'après les règles de cette organisation, les États sont en droit d'imposer des représailles commerciales égales au préjudice qu'elles

subissent. Si nos pays se liguent, ils peuvent contraindre les paradis fiscaux à abandonner le secret bancaire, en imposant conjointement des droits de douane sur les biens qu'ils importent de ces pays, ou en appliquant des mesures d'embargo financier. L'exemple suisse donne une idée du rapport de force que nous pourrions créer: l'Allemagne, l'Italie et la France représentent 35 % des exportations de ce pays, alors même que la Suisse ne compte que pour 5 % de nos débouchés. En imposant des tarifs douaniers de 30 %, nous pourrions utiliser la force du droit international pour obliger ce pays à abandonner le secret bancaire et à sortir de l'ombre.

Nous reprenons aussi l'idée avancée par le même Gabriel Zucman de la création d'un cadastre financier international à l'initiative de l'UE et des Etats-Unis qui recenseraient les bénéficiaires effectifs des bâtiments, des terrains et des titres financiers européens et américains. Il permettrait de remonter la chaîne complexe d'intermédiation financière formée par les multiples sociétés écrans jusqu'aux bénéficiaires réels. En 1807, le cadastre foncier avait permis de mettre fin à l'injustice fiscale de l'Ancien Régime. Aujourd'hui, il doit permettre de mettre un terme à l'injustice de la finance mondiale.

Nous devons dire la vérité à nos concitoyens: il n'existe pas de sortie de crise durable sans la mise au pas de la finance de l'ombre.

Quelques chiffres:

Entre 17 000 milliards et 25 000 milliards d'euros sont dissimulés dans les paradis fiscaux. Le PIB de l'Union Européenne est de 16 000 milliards.

A l'échelle de la France, cela équivaut à une perte sèche de 30 à 60 milliards d'euros dans les caisses de l'Etat. Le déficit annuel du budget de l'Etat en 2017 est de 75 milliards d'euros.

300 milliards d'euros d'avoirs des ménages Français sont placés dans les paradis fiscaux

Nos idées

Proposition 1: *Sanctionner les paradis fiscaux par des mesures de rétorsion économiques, de façon proportionnelle aux pertes infligées*

Proposition 2: *créer un cadastre financier international pour permettre ensuite d'imposer le capital financier*

Proposition 3: *donner la possibilité au juge de déchoir un évadé fiscal de ses droits civiques*

Butiner les flux financiers

Pour une taxe pollen
sur tous
les flux financiers

Les abeilles sont des insectes absolument vitaux pour notre écosystème. Leur disparition entrainerait probablement un bouleversement irréversible. Pourquoi? Pas parce qu'elle nous permette de produire du miel. Mais parce qu'en butinant, elles procèdent à la pollinisation en circulant dans les champs. En partant de cette métaphore, l'économiste

Yann Moulier-Boutang nous dit que la véritable richesse ne réside pas dans le produit final (le stock) mais dans la circulation financière, dans les multiples transactions monétaires qui irriguent le système économique.

Jamais, autant de richesse n'a été produite et pourtant, jamais notre système fiscal n'a été à ce point à bout de souffle. Le consentement à l'impôt est au fondement de nos démocraties modernes. Il est devenu illisible et se reporte massivement sur les revenus du travail d'un nombre toujours plus restreint de contribuables. Lorsque moins de 50% de la population paie l'impôt sur le revenu, nous sommes en droit de nous questionner sur le sens même de cette fiscalité.

Notre proposition est de rompre avec des décennies de rafistolage fiscal consistant à créer des niches d'un côté ou à inventer de nouvelles contributions de l'autre. Dans une économie entièrement bancarisée, où la circulation de l'argent est instantanée et mondiale, ce sont moins les stocks (les revenus) qu'il faut taxer que les flux.

C'est le sens de la proposition de Moulier-Bourang de créer une « Taxe Pollen ». A la différence de la fameuse « Taxe Tobin », celle-ci ne se limiterait pas uniquement aux transactions financières internationales mais appliquerait un pourcentage fixe (entre 0,5% et 1%) à *tous* les flux financiers.

D'un paiement par carte bleue ou par téléphone, en passant au retrait d'argent liquide au distributeur, virement bancaire ou au trading haute-fréquence sur les

places boursières (transactions financières à grande vitesse via des algorithmes informatiques), tous les flux seraient instantanément ponctionnés. Selon l'économiste, la mise en place d'un tel système fiscal à l'échelle française puis européenne permettrait de supprimer tous les autres impôts tout en maintenant le budget de l'Etat et de la protection sociale à leurs niveaux actuels.

FAQ de la Tax Pollen

Comment cette taxe serait prélevée ?

Par la banques qui seraient chargées d'appliquer le taux. L'Etat relèverait chaque mois les livres de compte de chaque banque. Elles se verraient ainsi responsabilisées par l'Etat.

Cette taxe proportionnelle est-elle injuste ?

Puisqu'elle n'est pas progressive, l'achat d'une baguette de pain ou d'une Rolex serait ponctionné de la même manière. Or les plus hauts revenus sont ceux qui réalisent le plus de transactions financières, notamment via les échanges boursiers.

Quels avantages ?

De simplifier le système fiscal et de prélever l'impôt de la manière la plus large possible sur la véritable création de richesse.

Quels effets indésirables ?

Ce système de fiscalité pourrait conduire à dé-financiariser l'économie en incitant à la thésaurisation ou au troc, ainsi qu'au développement de monnaies locales. La désintermédiation bancaire par l'essor des technologies de la blockchain (comme les crypto-monnaies) pourrait permettre de contourner ce système de taxation.

La République

Celle qui nous
rassemble

**Changer les règles
pour
changer le jeu**

**Partager le pouvoir
avec ceux
qui ne l'ont pas**

Nous, socialistes, devrions-nous renoncer à changer la vie politique ? L'argument est connu et répété: les résultats économiques d'abord, les réformes institutionnelles viendront peut être par la suite. Au contraire, nous croyons que le redressement de la France doit s'opérer dans tous les champs, tant économique, que politique et moral. Or, si jamais, dans l'histoire de la Vème République, la gauche n'a cessé de critiquer un régime vicié dès l'origine, jamais elle n'a véritablement changé les règles du jeu politique, sinon pour introduire le quinquennat, lui même contesté.

Nous voulons soutenir ici l'idée que la réforme institutionnelle doit être la mère des réformes si nous voulons changer vraiment notre modèle de société. Car changer les règles, c'est changer le jeu !

Pourquoi faut-il, précisément aujourd'hui, changer les règles du jeu politique ? Parce que les populismes, qui prennent un avantage dans la bataille culturelle, pourraient demain, devenir majoritaires dans les urnes. Ils nous rappellent cruellement que des millions de citoyens regardent le « système » politique dans son ensemble comme frappé de corruption morale. Ils nous indiquent enfin que les Français continuent de croire en la politique. Mais ils ont simplement cessé de croire dans les politiques, dans notre manière de faire.

Nous faisons le constat que la démocratie représentative, dans sa forme actuelle, est à bout de souffle. Les Français croient de moins en moins au fait qu'élire un Président une fois tous les cinq ans et un ou des représentants dans des assemblées puissent correspondre à leurs aspirations. Comme si aujourd'hui, le vote démocratique n'était plus la base existentielle de notre démocratie.

La récente élection du Président Emmanuel Macron a poussé la logique hyper-présidentialiste au bout de ses contradictions: un homme, inconnu, jamais

élu, capable en quelques mois d'atteindre la magistrature suprême et faire élire sur son nom une majorité écrasante de députés godillots. Le Parlement est au garde à vous, la séparation des pouvoirs bafouées et le pouvoir du monarque républicain plus que jamais sans partage.

Aussi pensons-nous qu'il **questionner la place du Président de la République dans notre architecture constitutionnelle**. Nous proposons par exemple d'inverser le calendrier électoral en faisant passer les élections législatives avant l'élection présidentielle et que la nomination du Premier ministre soit uniquement faite par le Parlement.

Plutôt que de redistribuer le pouvoir entre celles et ceux qui l'ont déjà, cherchons plutôt la façon de redistribuer le pouvoir à celles et ceux qui ne l'ont pas. Nous devons être ambitieux et proposer des idées qui bousculent nos certitudes. La politique appartient à tous. Pas uniquement à ceux qui, trop nombreux, ont fait carrière au sein des appareils politiques ou qui ont été parachutés au bon endroit au bon moment. Cette situation a progressivement abouti à l'idée que **les représentants ne servent plus la politique mais se servent de la politique**, éloignant encore davantage les français de leurs élus. La démocratie représentative, si elle reste nécessaire à travers l'Assemblée Nationale, a atteint ses limites et devient victime de ses propres défauts.

Dès lors, nous devons faire que les citoyens soient à nouveau des acteurs à part entière de la vie politique en ayant la possibilité, sans jeux politiques trop communs aux partis politiques, de siéger au sein d'une institution qui aurait les mêmes droits que l'actuel Sénat. Le tirage au sort complètera la démocratie représentative et renforcera la légitimité de nos institutions. Nous proposons de **remplacer le Sénat par une « Chambre des citoyens », institution dont les membres seraient tirés au sort au sein**

d'un groupe de volontaires, sur le modèle des jurys d'assises, pour assurer une meilleure représentativité de nos institutions et des territoires

Plusieurs mesures complémentaires peuvent être prises comme **la création d'un droit d'amendement citoyen** (3% du corps électoral déposant un amendement, celui ci doit être débattu à la Chambre), **l'organisation obligatoire par les députés de conventions citoyennes** ou encore généraliser et **institutionnaliser les Conseils de Quartier**.

Enfin, nous proposons d'en finir avec la « pensée d'Etat ». Celle d'une aristocratie de hauts-fonctionnaires qui reproduit les jeux de cours, les intrigues et les logiques carriéristes. Une loi fondatrice de la Révolution fut celle de Le Chapelier qui supprimait les corporations. Nous proposons de faire de même en **supprimant les Grands Corps de l'administration qui sont des verrous conservateurs**. Un haut-fonctionnaire doit aussi être soumis à la volonté politique. C'est pourquoi nous proposons d'**instaurer un « Spoil-system » à l'américaine qui permet à un ministre de renvoyer les directeurs d'administration qui ne souhaiteraient pas appliquer sa politique**. Enfin, nous proposons de **mettre un terme à la pratique du « pantouflage » qui consiste pour un haut-fonctionnaire à faire des va-et-viens entre le public et le privé**. C'est ainsi que l'ancien directeur du Trésor se retrouve aujourd'hui à la tête d'un fonds d'investissement chinois. Quand on fait le choix de servir l'Etat, on le fait jusqu'au bout ou on démissionne.

Nos idées:

Proposition 1: *Rétablir les élections législatives avant les élections présidentielles et donner uniquement le pouvoir de nomination le Premier ministre au Parlement.*

Proposition 2: *Remplacer le Sénat par une « Chambre des citoyens » tirés au sort*

Proposition 3: *Doter notre démocratie de nouveaux outils: droit d'amendement citoyen, conventions citoyennes, conseils de quartier et budgets participatifs*

Proposition 4: *En finir avec la pensée d'Etat: supprimer les Grands Corps de la haute fonction publique, instaurer un « spoil-system » dans l'administration et mettre un terme à la possibilité de « pantoufler »*

**Servir et non
se servir**

**Pour une vie politique
exemplaire**

Les « affaires » se suivent et se ressemblent, rarement suivies d'action ou de réaction. Il devient insupportable de s'engager en politique dans ces conditions.

Nous devons réagir et nous doter de dispositifs anti-corruption. Pour cela, nous sommes favorables à l'instauration du « référendum révocatoire » pour tous les élus condamnés par la justice. Il s'agit d'un dispositif « anti-Balkany ». Ce dispositif permettra, dans des conditions bien définies, de convoquer une élection après la condamnation d'un élu en justice pour vérifier si les électeurs lui maintiennent leur confiance. L'immense majorité de nos élus sont honnêtes et ne supporte pas de côtoyer sur les mêmes bancs des personnes condamnées par la Justice de la République. Le verdict des juges devra désormais s'accompagner systématiquement d'un verdict des électeurs.

Nous proposons de donner la possibilité aux juges de prononcer une peine d'inéligibilité à vie pour faits de corruption et abus de biens sociaux en l'inscrivant dans la Constitution. Dans la fonction publique, certains faits graves peuvent entraîner une révocation, à vie. Le même raisonnement doit être appliqué dans la vie publique. Il s'agirait d'ajouter parmi les critères d'éligibilité, l'absence de condamnation pour tout délit financier.

Nous devons également tirer les leçons de l'affaire Guérini. L'arsenal juridique devra être renforcé, notamment avec l'instauration de la confiscation préventive des biens mal acquis : les membres d'une association criminelle et leurs complices, même s'ils ne sont pas poursuivis pénalement, devront justifier de l'origine légale de leurs biens et de leur financement au risque qu'ils soient confisqués par le tribunal administratif (procédure validée par la Cour européenne des droits de l'homme et mise en place en Italie). La confiscation

préventive permettrait de réutiliser les biens mal acquis à des fins sociales.

Enfin, nous devons mettre en place un dispositif « anti-Fillon » et ainsi en finir avec la « politique pour raisons alimentaires ». La politique est une forme de bénévolat, un engagement noble et exigeant. Le travail d'un élu est difficile, et une indemnité juste doit être versée. Cette indemnité ne doit en aucun cas être une façon détournée de s'enrichir, ou un point qui ferait croire aux citoyens que le politique se sert plus qu'il ne sert. Nous demandons l'instauration d'un « salaire maximum » pour les politiques qui n'excède pas trois SMIC et en parallèle repenser les moyens et les indemnités, aujourd'hui trop faibles, alloués aux maires des petites communes rurales. Un statut du dirigeant bénévole (élu politique ou associatif) doit être adopté, sur le modèle du statut du permanent syndical.

Nos idées:

Proposition 1: *Référendum révocatoire pour les élus condamnés (dispositif anti-Balkany)*

Proposition 2: *Inscrire dans la Constitution la peine d'inéligibilité à vie pour les personnes condamnées*

Proposition 3: *Confiscation préventive des biens mal acquis (dispositif anti-Guérini)*

Proposition 4: *en finir avec la politique alimentaire en plafonnant le salaire des élus (3 SMIC) et en revalorisant le salaire des petits élus locaux (dispositif anti-Fillon)*

La Laïcité, notre bouclier

Contre l'obscurantisme,
défendons notre
bien commun

La Laïcité est en danger. Pilier de notre maison commune, elle est de plus en plus remise en cause dans ses principes et dans son idéal. On lui fait porter nos maux les plus profonds, jusqu'à voir dans la radicalité terroriste la conséquence d'une « culture sécularisée agressive » selon un célèbre think tank américain².

La Laïcité est en danger parce qu'elle est incomprise et remise en cause au sein même de son camp historique, la gauche.

Dans un « *Silence religieux, la Gauche face au Djihad* », Jean Birnbaum revient en détail sur la fracture grandissante au sein des gauches sur la question de la religion, cet éternel impensé. Certains ont voulu y voir uniquement l'expression d'une condition sociale, d'autres un détail insignifiant dans la définition de l'identité. Personne n'a vu venir le fait que la religion pouvait à nouveau devenir un déterminant primordial de l'attachement identitaire, au delà des explications déterministes et économicistes de la pensée marxiste classique.

Enfin, toute une partie de la gauche extrême s'est progressivement attachée à soutenir les revendications religieuses. En brandissant l'étendard de la liberté d'expression et de conscience, elles ont successivement attaqué les prises de position sur la Laïcité, de la loi de 2004 à celle de 2010.

La loi et l'esprit de la loi de 1905 sont en danger. La Laïcité n'est pas la « tolérance » ni la « coexistence » à l'anglo-saxonne. La Laïcité, c'est la neutralité dans le débat et l'espace public des convictions religieuses.

Qui menace la Laïcité ?

Ceux qui la remettent en cause au nom d'une prise en compte des « différences ». Selon eux, il faudrait pouvoir exprimer sa religion en tous lieux pour pouvoir être émancipé et véritablement libre. La Laïcité serait alors l'arme des dominants contre les opprimés.

Ceux qui cherchent à placer la religion au même niveau que la raison, en invoquant le foi comme source de droit. Dans un « front des bigots », ils ont manifesté mains dans la mains contre le Mariage pour Tous et contre l'ABCD de l'égalité.

Ceux qui voient dans la laïcité une menace à la civilisation et aux « racines chrétiennes » de la France, de l'extrême-droite xénophobe à la droite conservatrice.

Ceux qui font des petits arrangements et des compromissions à visées électorales en faisant du clientélisme et qui passent autant de temps dans les lieux de cultes qu'à leurs bureaux d'élus de la République.

6 propositions pour lutter

Proposition 1: *Inscrire loi de 1905 dans la Constitution et ainsi la sanctuariser.*

Proposition 2: *Abroger le concordat en Alsace-Moselle et les statuts particuliers en Outre-mer.*

Proposition 3: *Lutter contre le retour détourné du délit de blasphème en modifiant la loi Pleven de 1972.*

Proposition 4: *Mettre un terme au financement public des écoles privées religieuses.*

² Article publié par William McCants et Christophe Meserole de la Brookings Institute intitulé « The French Connection » paru dans Foreign Affairs, le 24 mars 2016: « So what could the language of love possibly have to do with Islamist violence? We suspect that it is really a proxy for something else: French political culture. The French approach to secularism is more aggressive than, say, the British approach. France and Belgium, for example, are the only two countries in Europe to ban the full veil in their public schools. They're also the only two countries in Western Europe not to gain the highest rating for democracy in the well-known Polity score data, which does not include explanations for the markdowns. »

Cela représente 7 milliards par an. Cette disposition ne remet pas en cause la liberté d'enseignement.

Proposition 5: *Mettre fin à la coutume présidentielle de recevoir le « Chanoine de Latran » une fois élu*

Proposition 6: *Sanctionner au sein de notre formation, les élus investis par notre parti pratiquant du clientélisme*

Liberté,
j'écris
ton nom

Défendre la
pluralité
dans les médias

« *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits de l'homme les plus précieux* » Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789

Il est un pays où une poignée d'oligarques, patrons de grands groupes financiers et autres héritiers d'empires industriels familiaux, détiennent la quasi-intégralité des médias. Par leur pouvoir d'actionnaires majoritaires, ils ont la possibilité de censurer ou orienter l'information. Dans ce pays, qui a été l'un des premiers au monde à reconnaître la liberté de la presse, l'information est un business lucratif. Pis, il est largement subventionné par le contribuable.

Ce pays, c'est n'est pas la Russie de Vladimir Poutine ou l'Egypte du Maréchal Sissi. Ce pays, c'est le nôtre. Nous proposons trois pistes de solution: durcir la législation pour limiter la concentration, créer un nouveau statut des médias pour le sortir d'une logique commerciale et redéfinir le système des aides à la presse.

Mettre des gardes fous à l'hyper-concentration

Cette concentration dans les mêmes mains de plusieurs médias pose un problème évident de pluralisme. Depuis la loi anti-Hersant de 1984, il y a une absence de contrôle sur les possessions de médias.

La loi française interdit à un groupe de dépasser un seuil de 30% de la diffusion totale de la presse quotidienne d'information politique et générale. Nous proposons d'abaisser ce seuil pour limiter la concentration verticale d'un même type de média.

La règle dite des "deux sur trois" interdit à un même groupe de posséder à la fois une télévision de diffusion nationale, une radio de diffusion nationale et un quotidien de diffusion nationale, et ne lui autorise le contrôle au maximum que de deux de ces trois médias. Nous proposons de revenir

sur cette disposition afin de passer à la règle du «1 sur 3», en incluant aussi les médias et chaînes de diffusion en ligne.

Inspirons nous de nos voisins européens. Dans certains pays, la possession de plusieurs titres de presse dans la même localité est interdite. Au sein de l'UE, sauf en Italie et en France, il est interdit aux détenteurs de marchés publics passés avec l'Etat de posséder un titre de presse.

Créer un nouveau statut des médias

Nous reprenons ici l'idée émise par l'économiste spécialiste des médias, Julia Cagé. Elle propose de **passer du modèle actuel à celui de la société de média à but non lucratif (à mi-chemin entre la société par actions simplifiées et la Fondation), partant du principe que l'information est un bien public et ne peut être tourné vers la recherche du profit.**

Les fondations de médias existent déjà dans le monde comme aux Etats Unis et en Allemagne. Il convient de régler aussi le problème du partage du pouvoir et de sa limitation. Ainsi, on pourrait envisager qu'une relation linéaire ne se fasse pas entre le capital et le pouvoir détenu. **Au-dessus d'un certain seuil de parts détenues par l'actionnaire, celui-ci verrait ses droits de vote évoluer moins vite.** Ce modèle permet de revaloriser le pouvoir des petits actionnaires (journalistes, lecteurs). Des déductions fiscales pourraient être accordées sur ces actions (puisque l'objet est non lucratif), incitant à la fois à investir dans le journal mais aussi, permettant de substituer ces déductions à certaines aides à la presse.

Redéfinir les aides à la presse

Les aides à la presse, directes et indirectes (TVA à taux réduit), représentent 800 millions par an. Sur les 5 principaux bénéficiaires de l'aide, il y a 2 magazines télévisuels, et les magazines «people » à grands tirages comme Closer les touchent.

Nous proposons que ces aides soient refondues et attribuées uniquement aux médias d'informations sans but lucratif qui concourent à l'information publique générale.

Nos idées

Proposition 1: *limiter la concentration horizontale et verticale des médias en supprimant la règle des « 2 sur 3 » et abaisser le seuil des 30% de la diffusion totale de la presse quotidienne et générale.*

Proposition 2: *créer un statut de société des média à but non lucratif pour limiter le poids des gros actionnaires dans la détention du capital*

Proposition 3: *Interdire aux détenteurs de marchés publics passés avec l'Etat de posséder un titre de presse.*

Proposition 4: *Refondre les aides à la presse et les attribuer uniquement aux médias d'informations sans but lucratif qui concourent à l'information publique générale*

Cultiver notre jardin

Pour un accès
populaire
à la culture

Il est une fausse idée qui consiste à penser la culture comme un sanctuaire protégé des logiques économiques, du commerce et de l'argent. La noblesse de la culture serait justement d'être désindexée des considérations matérielles pour ne s'attacher qu'à l'immatériel et à la nourriture spirituelle.

L'accès à la culture est déterminé par des conditions matérielles, économiques et sociales. Ce sont les catégories les plus pauvres, habitant loin des centres villes, qui en sont le plus éloignées. Bourdieu avait déjà démontré que le capital culturel était aussi déterminant dans la reproduction des inégalités que le capital économique. 25% des ouvriers vont au musée contre 60% des cadres. L'enjeu est donc d'élargir à nouveau l'accès à la culture au-delà de ses publics traditionnels en menant une politique volontariste pour lutter contre les ghettos culturels et les déserts artistiques.

Nous proposons par exemple de sortir la culture de Paris en prolongeant l'ouverture d'antennes de musées en Province, comme à Lens et à Metz, en instaurant la gratuité des musées pour les moins de 25 ans et en ouvrant les bibliothèques le dimanche. Dans certaines villes moyennes, il ne reste plus que la zone commerciale ouverte le dimanche pour sortir et se rencontrer. Autour de la bibliothèque, nous pouvons recréer un lieu de vie articulé autour de la culture.

La culture, c'est aussi un business très lucratif. Le marché de l'art en France établit un chiffre d'affaire annuel de 600 millions d'euros. C'est un marché largement soutenu par l'Etat. Nous proposons de supprimer les niches fiscales sur les oeuvres d'art (TVA réduite et non inclusion dans le patrimoine) pour redistribuer cette somme de la culture des élites et des toiles de maître à plusieurs dizaines de millions d'euro vers les MJC des quartiers et des territoires périphériques.

La connaissance des nouvelles cultures, notamment numériques, est une condition indispensable pour s'intégrer dans le monde de demain, fait d'algorithmes et d'Intelligence Artificielle. Espaces dédiés dans les villes, cours du soir ou encore apprentissage initial obligatoire dans les écoles. Cela comprend aussi bien le «codage » que la compréhension des mathématiques, la musique électronique, les arts numériques, l'histoire de la science et des techniques, la philosophie et l'éthique, la science fiction, etc.

Enfin, la culture est un enjeu de puissance et d'influence. Nous devons aussi cultiver notre jardin à l'étranger en défendant l'exception culturelle française dans tous les accords économiques que nous signons à l'échelle européenne et encourager le développement de la Francophonie (cf. contribution spéciale à ce sujet).

Nos idées:

Proposition 1: *Sortir la culture de Paris en continuant la déconcentration des musées*

Proposition 3: *Gratuité des musées pour les moins de 25 ans*

Proposition 2: *Ouvrir les bibliothèques le dimanche*

Proposition 4: *Supprimer les niches fiscales sur les oeuvres d'art*

Proposition 5: *Initier aux cultures numériques*

Proposition 6: *Défendre l'exception culturelle française dans les traités internationaux*

**Ma patrie,
c'est la langue
française**

**Pour une politique
de la Francophonie**

En 2050, un habitant de la planète sur 13 parlera Français, soit 700 millions de personnes contre 280 millions aujourd'hui. 85% des francophones résideront en Afrique.

Cette démographie galopante est un atout formidable pour notre pays si nous savons nous en saisir aujourd'hui. Dans un monde multipolaire où les anciennes puissances occidentales sont concurrencées par les Emergents, la France peut faire valoir ses atouts premiers que sont sa culture et sa langue. Présente sur les cinq continents, la langue est le premier vecteur pour attirer des talents, tisser des liens économiques, construire des partenariats politiques et stratégiques.

La langue française appartient au patrimoine commun de l'humanité. Elle est encore appréciée dans de nombreux pays comme la langue des Lumières, la langue de la culture et de la connaissance, la langue de la libre pensée et de l'esprit, là où l'Anglais en comparaison est la langue des affaires et du commerce.

Négligée, la Francophonie est un véritable espace politique d'influence cohérent et en devenir. Loin des fantasmes des théories néo-coloniales, la France se construira demain dans cet espace.

Une volonté politique nouvelle, accompagnée de quelques propositions concrètes peuvent amorcer une nouvelle orientation.

La première politique à prendre est de sauver notre réseau culturel d'établissements et d'instituts, véritable joyau de notre diplomatie. Les « lycées Français » forment dans de nombreux pays les futurs élites ainsi que les classes moyennes qui seront amenées demain à entretenir des relations avec nous. Ces établissements sont de véritables « passeurs » entre plusieurs mondes et permettent de rapprocher les peuples.

La seconde est de doter l'Organisation Internationale de la Francophonie d'une orientation politique. Composée de 34 pays, elle rassemble les populations francophones (à l'exception de l'Algérie). Des mesures concrètes peuvent être prises à son échelle: une convention internationale de libre circulation par la mise en place d'un VISA francophone; la création d'un programme Senghor, équivalent du programme Erasmus; des échanges de volontaires internationaux avec un service civique francophone; etc. Enfin, la troisième politique est économique. La France pourrait accepter de réformer le Franc CFA, legs symbolique de la colonisation mais aussi outil monétaire fortement contestable aujourd'hui, en le faisant basculer sur un système de change flottant avec l'Euro et en rapatriant la création fiduciaire en Afrique de l'Ouest. Une politique de transfère de technologies propres pourrait être mis en place pour accompagner la transition énergétique et environnementale.

Nos idées:

Proposition 1: *Sauver le réseau des établissements et instituts français à l'étranger*

Proposition 2: *redonner du poids à l'OIF en créant un programme Senghor, équivalent du Erasmus européen*

Proposition 3: *Créer un Visa Francophone*

Proposition 4: *Réformer le Franc CFA*

Proposition 5: *Accélérer le transfert de technologies propres pour lutter contre le réchauffement climatique*

Mare Nostrum

Pour une politique
méditerranéenne
de la France

La Méditerranée est notre horizon naturel.

Cette région du monde condense une multitude de crises qui nous affectent directement. C'est d'abord l'enjeu migratoire, qui depuis l'automne 2015, a pris une dimension critique nouvelle. Ce sont les conflits récents nés des Printemps Arabes, qui fragmentent les Etats et les sociétés du bassin. Mais aussi les conflits anciens, fossilisés, entre Israël et la Palestine, entre le Maroc et l'Algérie ou encore entre Chypre et la Turquie. Ce sont enfin de nouveaux périls qui nous lient. L'enjeu environnemental et l'accès à l'eau potable, de l'Andalousie aux rives du Jourdain. L'enjeu démographique avec un vieillissement des populations au Nord et un boom de la jeunesse au Sud, engendrant une urbanisation grandissante et sauvage des métropoles de Casablanca à Istanbul, en passant par Alger et Le Caire. C'est enfin l'enjeu économique et social. La Méditerranée est une frontière sociale que les politiques de libre-échange et de délocalisation n'ont pas résorbé.

Face à cette convergence des crises d'aujourd'hui et à venir, le paradoxe méditerranéen est d'être resté une région sans gouvernance politique. Le processus de Barcelone initié en 1995 et remplacé en 2008 par l'Union pour la Méditerranée, est aujourd'hui au point mort. En 2018, nous fêterons les dix ans de l'institution voulu par Nicolas Sarkozy: un nouveau souffle est possible.

Pour cela, nous proposons d'agir concrètement sur trois pieds.

Le premier est de faire du bassin un espace de paix. La région Afrique du Nord et Moyen-Orient est celle qui a été le plus militarisée depuis la fin de la guerre froide.

L'horizon d'une fin de guerre en Syrie et la destruction de l'Etat islamique est réel. Il faut maintenant gagner la paix. En Libye, l'année 2017 a relancé un processus de réconciliation qui devrait aboutir à une transition politique au courant de l'année

2018. Sur le modèle de la Conférence de paix et de sécurité qui a abouti sur les Accords d'Helsinki en 1975 pour l'Europe, nous proposons d'organiser un cadre de dialogue multilatéral méditerranéen qui serait le lieu de règlement politique de la paix.

Nous proposons en parallèle de créer un statut en droit international pour la Méditerranée par un traité liant l'ensemble des Etats riverains qui se verraient contraints de reconnaître la nécessité d'une protection écologique de la mer, avec la mise en place d'un mécanisme pollueur-payeur. Par ce système, le scandale des « Boues rouges » reversées dans les Calanques n'arriverait plus et notre droit interne devrait se conformer au droit international.

Enfin, nous proposons de passer à l'Acte III de la Gouvernance méditerranéenne. Pour cela, nous proposons de réduire le périmètre des Etats membres aux seuls Etats riverains, excluant ainsi les autres membres de l'UE qui ont eu un pouvoir de blocage dans les décisions politiques de l'organisation au cours des dernières années. Cette nouvelle institution se verrait confier trois missions précises. La première est la lutte contre le chômage des jeunes. De Naples au Caire, de Marseille à Alger, d'Athènes à Casablanca, le chômage des jeunes est une bombe à retardement. La seconde mission est la protection de l'environnement, rendue possible par le mécanisme pré-cité. Enfin, elle aura pour mission de faciliter le dialogue culturel pour rapprocher les deux rives en mettant en place un « Erasmus méditerranéen » à destination des étudiants et des apprentis. La Méditerranée est notre bien commun. Si nous ne voulons pas continuer à la transformer en champ de bataille et en cimetière, nous devons la construire comme un espace politique de coopération.

Nos idées

Proposition 1: *Accorder un statut en droit international pour la Méditerranée*

Proposition 2: *Organiser une Conférence de la Paix et de la Sécurité en Méditerranée*

Proposition 3: *Relancer la Gouvernance de la Méditerranée, en y associant uniquement les pays riverains, sur 3 missions précises: la lutte contre le chômage des jeunes; la protection environnement; le dialogue culturel entre les deux rives.*

Ouvrir les portes du pénitencier

Pour une politique
carcérale
qui prépare l'après

La politique pénitentiaire d'un Etat en dit beaucoup sur les principes qui régissent la vie en son sein.

Pourtant, au cours des campagnes présidentielles puis législatives de 2017, les débats sur ce thème ont été réduits d'une part, à la question des peines alternatives à la prison et de l'autre, à la construction de nouveaux établissements. Comme si la vie en prison n'avait, en soi, pas d'intérêt. Comme si la prison était une étape passive, statique – une boîte noire en somme.

Or, si le caractère vétuste et surpeuplé des prisons françaises ainsi que la nécessité de recourir à d'autres formes de contrainte ne font pas débat, ces questions cachent de nombreux autres sujets. Bien que rarement évoqués, ils sont cruciaux quant à l'efficacité de la privation de liberté – dès lors que, dans une majorité des cas, la prison n'a de sens que si elle prépare et accompagne la réinsertion des personnes détenues.

Soigner : pour la prise en charge systématique des maladies psychiatriques

Selon un chiffre assez répandu bien que polémique, il y aurait près de 25% de personnes atteintes de troubles mentaux en prison. Ces statistiques elles-mêmes doivent nous interpeller, car elles sont dénuées de toute base scientifique en l'absence d'un diagnostic dédié. Néanmoins, elles reflètent une réalité que toutes les études qualitatives et quantitatives confirment : la prison est le lieu d'une surreprésentation des maladies psychiatriques de gravité variable.

Or, l'enfermement seul, dans des conditions parfois extrêmement difficiles et sans prise en charge

dédiée, n'a jamais guéri aucun malade.

Si le législateur a fait un pas en avant en 2014, avec une modification de la loi (article 122-1 du code pénal) qui permet désormais à un prévenu « affecté par une pathologie mentale au moment du crime de voir sa peine réduite d'un tiers », la situation de la psychiatrie pénitentiaire est aujourd'hui dramatique : un dépistage largement insuffisant, une prise en charge très inégale géographiquement et toujours parcellaire. En 2016, sur les 188 prisons françaises, 26 seulement ont des services médico-psychologiques régionaux fournissant des soins et des consultations.

Ce sujet doit être pris à bras le corps par les pouvoirs publics.

Proposition 1 : *Réaliser une étude précise et indépendante sur le sujet*

Proposition 2 : *Investir massivement dans des moyens en personnels pénitentiaires et médicaux sensibilisés et formés à cette problématique afin de lever la pénurie actuellement existante*

Proposition 3 : *Lancer des campagnes nationales de dépistage des troubles psychiatriques dans les prisons françaises et systématiser le diagnostic lors d'une incarcération de plus d'un an*

Proposition 4 : *Transférer les prisonniers atteints de troubles psychiatriques dans des structures fermées et médicalisées hors des prisons*

Considérer : pour un travail pénitentiaire digne

Le travail et sa réglementation ont fait l'objet de nombreux débats au cours

des mois passés. Pourtant, il existe en France une sphère où le droit du travail n'existe quasiment pas. Une sphère où les travailleurs cotisent, mais, compte tenu des faibles taux horaires, ne toucheront ni retraite, ni chômage, ni indemnités en cas de maladie ou d'accident du travail. Une sphère où les travailleurs sont payés entre 20 et 45% du SMIC horaire brut ; où, malgré l'interdiction légale, les travailleurs sont très souvent payés "à la pièce" et non au temps passé. Une sphère où le travail de nuit ou le dimanche n'est pas sur-rémunéré, où le temps de travail n'est pas réglementé.

L'ironie du sort veut que ce soit la sphère pénitentiaire, celle où l'on prône la valeur travail, pour la réinsertion des détenus.

Il n'est pas acceptable que des travailleurs, en France, demeurent privés de tous droits sociaux, y compris fondamentaux et reconnus internationalement par l'OIT. Et il n'est pas sérieux d'imaginer réapprendre le respect des lois dans une sphère où elles ne s'appliquent pas.

Pour que le travail pénitentiaire contribue effectivement à préparer la réinsertion des personnes détenues, il doit être synonyme d'émancipation et de dignité.

Proposition 5 : *Créer un statut juridique propre au travail pénitentiaire (sur le modèle d'un contrat de travail).*

Proposition 6 : *Affirmer l'application générique des droits sociaux au sein de la sphère pénitentiaire (adaptée uniquement par exception).*

Proposition 7 : *Adopter une rémunération décente du travail*

pénitentiaire au regard du salaire minimum légal.

Préparer : pour des prisons mixtes, à l'image de la société

La mixité dans les prisons, enfin, est également un sujet qui n'est jamais abordé. Il existe en France des prisons d'hommes et des prisons de femmes. Mieux encore, dans la loi française, la mixité est par principe interdite en prison : même quand un établissement abrite à la fois une section pour hommes et une section pour femmes, leurs occupants ne doivent jamais se croiser !

Mais pourquoi remettre en cause cette séparation stricte, alors qu'il y a tant d'autres chantiers à ouvrir ?

D'abord, parce que les femmes en prison sont victimes de discriminations du fait de leur sous-représentation dans la population carcérale. Cela se traduit souvent par leur placement dans des établissements éloignés de leurs proches et disposant d'une offre d'activités moindre. Pour reprendre les deux sujets précédents, elles sont presque exclues du travail pénitentiaire, et une seule unité sur les 26 dotées de soins de santé mentale spécialisés est équipée de lits pour les femmes. La mixité généralisée des activités pénitentiaires, sur le modèle des expérimentations existantes, permettrait aux femmes de bénéficier de conditions de détention meilleures - a minima égales à celles des hommes – et donc plus propices à leur réinsertion.

Mais au-delà, une plus grande mixité des prisons représenterait également un facteur de réintégration dans la société, où la mixité n'est pas une option. Maintenir une herméticité qui

n'existe nulle part ailleurs ne prépare pas au retour en société.

Proposition 8 : *Affirmer le principe de mixité pour l'ensemble des activités pénitentiaires (loisirs, travail, formation...) sauf en cas d'exception justifiée*

Pour que la prison redevienne un lieu qui réinsère, elle doit d'abord soigner, considérer les personnes détenues et les préparer au retour en société. Dans une société mature, la peine de privation de liberté ne doit pas être confondue avec la perte de dignité, au risque de rendre inefficace sa politique pénale.

Transformer la Police

Pour une une politique
de sécurité apaisée

La police de sécurité du quotidien d'Emmanuel Macron est une belle idée. C'est une belle idée parce que la sécurité du quotidien est l'une des principales préoccupations des Français. Parce que la lutte contre le terrorisme a légitimement focalisé l'attention des pouvoirs publics, peut-être parfois au détriment de la sécurité du quotidien. Parce qu'enfin, la défiance entre police et population telle qu'elle existe en France est une exception en Europe dont nous ne tirons aucune fierté. Une belle idée que la gauche avait déjà, en son temps, souhaité mettre en place à travers la police de proximité.

Néanmoins, en politique, une belle idée ne suffit pas. La proximité avec la population ne se décrète pas, pas plus que la baisse de la délinquance. Et la question des moyens n'est pas la seule à devoir être posée.

En 2005, les émeutes et la crise qui ont agité notre pays et enflammé des quartiers entiers n'ont jamais mené à un questionnement profond sur les missions des forces de l'ordre et leur manière de l'exercer. A la différence de grandes nations comme les Etats-Unis ou le Royaume-Uni qui, à l'issue de crises similaires, ont réformé profondément leur appareil policier. L'année qui se termine témoigne pourtant bien que la question des relations avec la population ne peut pas être mise de côté, qu'importe le contexte. Le drame de Viry Chatillon et les manifestations de policiers qui ont suivi comme l'interpellation extrêmement violente de Théodore Luhaka à Aulnay-Sous-Bois doivent nous inviter à des changements profonds.

Ces deux événements sont en réalité les deux faces d'une même pièce : celle de la défiance réciproque qui s'est forgée entre une partie de la population et les forces de police, pourtant largement saluées au lendemain des attaques terroristes qu'a subi notre Nation. Les policiers s'engagent avec une détermination sans faille pour protéger leurs concitoyennes et

concitoyens. Mais, entre l'entrée d'une nouvelle recrue à l'école de police et sa sortie en tant que gardien de la paix, puis tout au long de sa progression au sein de la Police nationale, on constate une nette évolution de ces valeurs professionnelles, en faveur d'une approche fortement répressive. De « protéger », leur motivation évolue à « punir ». Parce qu'agir sur la structure a toujours été au cœur des combats de gauche, il est temps de s'engager pour la transformation de ce fait social, sans laquelle les réformes d'organisation ne peuvent produire d'effets.

Pour une police mieux formée à l'interaction

Proposition 1 : *Refondre la formation initiale en faveur des approches comportementales*

A l'école de police, les modules consacrés aux interactions avec le public et à la résolution de conflits représentent seulement quelques heures par an, contre des centaines consacrées par exemple aux méthodes d'interpellation. Cette structure de formation contribue au développement d'une culture professionnelle très axée sur l'intervention, la protection physique et la procédure, et très peu sur la dialogue et l'interaction avec les citoyens. Elle a des conséquences concrètes mesurables. Les policiers allemands, par exemple, procèdent à peu de contrôles d'identité (pratique très française), qui tournent très rarement mal, car ils se sont vus apprendre qu'ils font partie de l'interaction. A l'inverse, en France, tout signe de non déférence d'un individu contrôlé est régulièrement perçu comme une provocation par des gardiens de la paix qui expliquent ne pas avoir à justifier les contrôles d'identité qu'ils mènent et ne pas être responsables d'un contrôle qui dégénère.

Depuis toujours, la gauche affirme que l'approche répressive ne peut se suffire à

elle-même. Cette affirmation, longtemps incantatoire, doit se traduire concrètement, là où tout commence : la formation initiale des gardiens de la paix doit indubitablement être revue pour familiariser et mieux intégrer les gardiens de la paix à l'interaction et accroître le caractère « négociatif » d'un mandat initialement offensif.

Proposition 2 : *Renforcer la formation continue aux évolutions légales et sociétales*

La formation continue des gardiens de la paix ne doit pas, elle non plus, être exclusivement concentrée sur les techniques d'interpellation, l'usage des armes à feu ou la maîtrise de la procédure pénale. A l'image de tous les métiers, ceux de la police évoluent et sont plus que d'autres au contact de la société et de ses changements. En tant qu'instrument régalién de l'Etat, la police ne peut assister passivement à ces évolutions et s'en abstraire.

Au contraire, une politique de sécurité de gauche doit positionner la police comme pleine partie prenante de ces changements. Un accent doit être particulièrement mis sur la formation des gardiens de la paix aux conséquences des évolutions sociétales et légales sur leur métier, afin de renforcer l'alignement de la culture professionnelle policière aux attentes et besoins des usagers, à l'instar de la bonne prise en charge du harcèlement sexuel et des violences faites aux femmes, de la pénalisation des clients de la prostitution ou de l'évolution de la répression de la consommation de cannabis, par exemple.

Pour une police représentative de notre pays

Tandis que 90% des postes à pourvoir à la sortie de l'école de police sont en région parisienne, principalement en zone Préfecture de police, 90% des jeunes en formation ne proviennent pas de cette même région. Ce décalage interroge, d'abord, quant à l'image que renvoie notre

police et à son manque d'attractivité dans de nombreux quartiers. Surtout, les gardiens de la paix qui sortent de l'école de police sont souvent très jeunes, parfois déracinés compte tenu de ce biais de recrutement géographique, et par conséquent confrontés à de nouveaux modes de vie ainsi qu'à un respect à l'uniforme souvent différent de ce qu'il connaissait en zone gendarmerie. Ces facteurs ont tendance à durcir leurs interactions avec la population.

Proposition 3 : *Renforcer le recrutement en Île-de-France*

Un concours spécifique à l'Île de France existe déjà : il contient davantage de places que le concours national ainsi que des dispositifs d'incitation dédiés (avancement, salaire). Néanmoins, il n'incite pas davantage les franciliens que les candidats d'autres régions à candidater. Des dispositifs doivent donc être pensés et mis en place afin de susciter des vocations en Île de France : forums de recrutement, démarchage dans les lycées, etc. La réservation d'un quota de places du concours Île-de-France aux résidents de cette région doit également être envisagée, afin de pallier le biais existant.

Proposition 4 : *Mieux territorialiser la formation des gardiens de la paix*

Parmi les 12 centres de formation de gardiens de la paix en Métropole, seul l'un d'entre eux est situé en Île de France, celui de Draveil, tandis que 90% des postes à pourvoir sont en région parisienne. Il paraît donc pertinent de transférer l'une des écoles de police ou, pour tenir compte des recrutements annoncés, d'en ouvrir une nouvelle sur le territoire francilien. Au-delà du caractère pragmatique et opérationnelle de cette mesure, elle serait aussi un symbole : celui d'une police qui se rapproche de la zone considérée comme la plus « difficile » pour y recruter, y former ses agents et y servir la population.

Pour une police pleinement au service de l'intérêt général

Il est enfin une spécificité de la police rarement débattue, presque taboue : les syndicats de police y ont une place non négligeable, en particulier dans la formation, l'entretien ou l'évolution de la culture professionnelle policière. Majoritairement conservateurs, ils s'opposent régulièrement à la transformation et à la modernisation de l'organisation et des missions de la police nationale. Ils ont par exemple été très fortement impliqués dans l'abandon du projet de mise en place d'un récépissé de contrôle d'identité et menacent de faire obstacle à l'application de potentielles dispositions légales telles que la pénalisation du harcèlement de rue.

S'il est essentiel de rappeler que le droit syndical est fondamental, et qu'il ne doit en aucun cas être remis en cause, un constat objectif doit également être posé : le pouvoir des syndicats de police outrepassé la mission que la loi leur confère. Alors que la police se voit confier la mission hautement régaliennne de la protection des citoyennes et citoyens, il n'est pas acceptable que ses membres se voient détourner de cette mission au nom d'intérêts corporatistes arque-boutés sur une vision répressive des politiques de sécurité.

Proposition 5 : Recréer une communication ministérielle propre

Les syndicats de police portent très souvent la voix du Ministère dans les médias et auprès de l'opinion publique : une voix qui défend des positions évidemment légitimes, celles des représentants des forces de police, mais qui ne correspond pas nécessairement à celles du gouvernement. Comme dans tout autre domaine, le Ministère doit développer et renforcer à tous les échelons ses canaux d'expression propre, issue des décisions gouvernementales et de l'application des lois légitimement

votées par la représentation nationale. La politique de sécurité de la Nation doit être publiquement portée comme telle, par opposition à des choix paraissant émaner d'un corps autonome sans légitimité électorale propre.

Proposition 6 : Mettre fin au commerce d'influence interne

Les syndicats sont également très présents dans tous les mécanismes de mutation et de progression professionnelles puisqu'ils siègent, à l'image du reste de la fonction publique, dans des commissions paritaires dédiées. La particularité de la police tient au fait que, par usage, environ 10% des mutations, promotions ou nominations sont officieusement réservées aux représentants syndicaux. Parce que ce commerce d'influence contrevient au principe d'égalité et prive la police de talents légitimes, parce qu'il nuit à la légitimité des syndicats de police dans leurs combats (relatifs aux conditions de travail des forces de l'ordre, notamment) et affaiblit le système policier dans son ensemble, il est temps d'y mettre fin.

Une politique de sécurité de gauche consiste à replacer la police, fonction hautement régaliennne, en harmonie avec la société – dans son ensemble. Réformer la police, c'est lui rendre la légitimité qu'elle a parfois perdue auprès de la population compte tenu d'une formation incomplète, d'une représentativité perfectible, et du jeu de corps intermédiaires aux intérêts propres. Cette légitimité retrouvée, gage du retour à une République apaisée, contribuera également à améliorer le quotidien de policiers aujourd'hui en perte de sens, demain pleinement réinvestis de leur noble mission.